



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 067 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 19 septembre 2017

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 19 septembre 2017

• (1535)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

J'aimerais accueillir tout spécialement les nouveaux membres du Comité, soit M. Luc Berthold, M. John Barlow, Mme Sylvie Boucher et Mme Eva Nassif. Je salue aussi Mme Karine Trudel, qui remplace Mme Ruth Ellen Brosseau aujourd'hui.

Bienvenue également à tous les membres qui faisaient déjà partie du Comité.

[Traduction]

Je pense que nous allons avoir une excellente session d'automne. Nous allons commencer immédiatement parce que nous devons remplacer le vice-président. Je signale en passant que nous avons un nouveau greffier, Marc-Olivier, et que nous sommes très heureux de l'accueillir. Il a de l'expérience et je suis sûr qu'il va nous aider à faire de l'excellent travail.

Marc.

Le greffier du Comité (M. Marc-Olivier Girard): Nous allons élire le premier vice-président du Comité parce que ce poste est vacant. Je suis prêt à recevoir les motions pour l'élection du premier vice-président.

Y a-t-il des propositions?

Madame Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, PCC): J'aimerais proposer M. Luc Berthold comme vice-président.

Le greffier: Il est proposé par Mme Boucher que M. Berthold soit élu premier vice-président du Comité.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare la motion adoptée et M. Luc Berthold dûment élu premier vice-président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Des députés: Bravo!

Le président: À l'intention des nouveaux membres du Comité, je rappelle que notre dernier projet était l'étude d'une politique alimentaire pour le Canada.

À ce sujet, nous recevons aujourd'hui des témoins qui vont nous faire part de ce qu'ils voudraient voir dans cette étude.

Nous accueillons tout d'abord M. Scott Ross.

[Traduction]

Il est membre de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Bonjour, monsieur Ross.

Nous accueillons de Soy Canada, Dale Adolphe, directeur exécutif par intérim et M. Chris Masciotra, directeur, opérations de la compagnie.

Bienvenue.

[Français]

Du Conference Board du Canada, nous recevons M. Jean-Charles Le Vallée, directeur associé, Food Horizons Canada.

Bienvenue à tous. Merci d'être présents aujourd'hui.

Nous allons commencer par un tour de table de sept minutes par témoin.

Monsieur Ross, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Scott Ross (directeur de la gestion des risques et de la politique agricole, Fédération canadienne de l'agriculture): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner la possibilité de vous présenter un bref aperçu de la vision de la FCA sur ce que serait une politique alimentaire canadienne efficace et qui donne de bons résultats.

Comme vous le savez probablement, cela fait maintenant quelques années que nous préconisons l'adoption d'une stratégie alimentaire nationale et nous sommes très heureux de voir que ce débat est bien lancé.

Pour commencer, je vais vous lire rapidement une citation d'un mémoire précédent de la FCA au sujet de la stratégie alimentaire nationale. Je l'ai ajoutée ici parce que je pense qu'elle illustre bien la raison essentielle pour laquelle la FCA et ses membres estiment que nous avons besoin d'une stratégie ou d'une politique alimentaire.

Peu de Canadiens réfléchissent beaucoup à leur alimentation quotidienne. L'abondance qui nous entoure offre ce luxe à beaucoup de nos compatriotes, mais pas à tous. Peu de Canadiens connaissent tout le cheminement du producteur à leur assiette et ont conscience que les choix faits à l'épicerie ont une incidence sur notre chaîne alimentaire et sur notre santé.

Peut-être à cause de cette même abondance, nous n'avons pas, en tant que nation, planifié globalement afin d'assurer aux générations futures un approvisionnement alimentaire sain et suffisant.

Cette situation fait ressortir le fossé qui se creuse entre le Canadien moyen et l'origine de ses aliments.

Pour conserver cette abondance et tirer profit des immenses possibilités qu'offre notre secteur, nous devons adopter une stratégie qui aidera à mieux faire comprendre aux Canadiens comment les aliments se retrouvent dans leur assiette, tout en élaborant un plan global pour faire progresser ce secteur. Sur ce point, je tiens à féliciter le gouvernement fédéral qui a décidé d'élaborer une politique alimentaire pour le Canada et pour les discussions que nous avons aujourd'hui.

Cela fait longtemps que nous préconisons une stratégie plutôt qu'une politique alimentaire nationale, mais l'étiquette n'est pas très importante. Qu'il s'agisse d'une stratégie ou d'une politique, nous estimons qu'elle ne pourra réussir que si elle contient un certain nombre d'éléments essentiels.

Premièrement, une politique alimentaire doit réunir les parties prenantes pour qu'elles examinent les problèmes qui apparaissent à partir d'une vision commune.

Deuxièmement, elle doit fournir un cadre qui permettra à tous les paliers de gouvernement, aux ministères et aux parties d'harmoniser leur action. C'est un aspect essentiel. Nous continuons à constater que les initiatives en matière de politique ne vont pas toutes dans le même sens, les cibles de croissance dans le domaine de l'agroalimentaire étant l'exemple plus récent de cette situation, puisque des initiatives postérieures, comme l'ensemble actuel des projets de réforme fiscale ou le projet d'exiger des étiquettes bien visibles sur les aliments, imposeraient des coûts supplémentaires et engendreraient une incertitude qui risquerait de compromettre la capacité de croissance de l'industrie.

Troisièmement, une politique alimentaire doit être fondée sur des objectifs clairs et fondée sur les données scientifiques qui permettront d'établir des indicateurs clés, un cadre de référence et une définition de ce qu'est le progrès.

Pour obtenir ces résultats, nous pensons que la politique doit d'abord s'attacher à créer un consensus susceptible de combler l'écart qui existe entre les attentes de la population canadienne et les pratiques modernes de production alimentaire. En l'absence d'un tel consensus, la politique va constamment se heurter à des malentendus, à des divisions et à des divergences.

On peut partir du consensus que l'on retrouve entre les divers projets de politique alimentaire canadienne présentés par la FCA, l'ICPA, le Conference Board du Canada et Sécurité alimentaire Canada. Ces propositions ont été élaborées après de vastes consultations qui ont réuni diverses parties prenantes. Elles divergent certes dans un certain nombre de domaines, mais elles comportent un certain nombre d'éléments communs à partir desquels il est possible d'élaborer une politique alimentaire. Par exemple, toutes ces propositions parlent de la nécessité d'adopter une approche qui implique l'ensemble du gouvernement de façon à éviter les centres de décision indépendants auxquels nous faisons face lorsqu'il s'agit des questions alimentaires. L'existence de centres décisionnels répartis entre différents ministères, paliers de gouvernement, situés à différents endroits de la chaîne de valeur, entraîne des chevauchements, des contradictions et des conséquences non prévues.

L'élaboration d'une politique alimentaire constitue un moyen de mieux comprendre les divers points de vue, les synergies et les impacts cumulatifs ainsi que la possibilité de promouvoir une action plus globale, coordonnée et éclairée de la part de toutes les parties prenantes.

Le rapport Barton et le budget fédéral de 2017 soulignent l'importance d'une telle approche, et mentionnent tout l'intérêt qu'offre une approche impliquant l'ensemble du gouvernement. En

se concentrant sur les obstacles à la croissance que l'on retrouve dans divers secteurs, une telle approche tente d'harmoniser l'action des décideurs autour de solutions communes. L'initiative associée à un tel programme constitue une base à partir de laquelle il est possible d'élaborer une politique alimentaire en fournissant un forum à long terme qui amènera les relations entre les divers acteurs du secteur à véritablement concrétiser cette vision et à s'attaquer aux questions qui dépassent un seul domaine.

Pour passer d'une vision à une réussite mesurable, la FCA a exposé quatre recommandations clés concernant la gouvernance d'une politique alimentaire nationale.

Premièrement, il faut adopter une approche impliquant l'ensemble du gouvernement. Nous appuyons bien sûr le rôle de leader que joue Agriculture Canada dans ce domaine, mais cette politique doit figurer clairement dans tous les mandats ministériels de façon à responsabiliser et à motiver les décideurs.

Deuxièmement, elle ne peut se limiter au gouvernement fédéral et doit s'intégrer à l'action de tous les paliers de gouvernement pour examiner les questions qui chevauchent plusieurs domaines de compétence.

Troisièmement, il est essentiel que l'industrie joue un rôle de leader. Si l'on veut qu'une politique alimentaire réussisse, il faut qu'elle soit acceptée par les principaux intéressés. Pour y parvenir, il s'agit de contribuer à élaborer la vision et la stratégie nécessaires pour y parvenir, et ce, dès le départ.

Quatrièmement, il faut que les rôles et les responsabilités soient clairement acceptés. Ce sont des aspects essentiels. Il ne s'agit pas simplement d'assurer la responsabilisation et la coordination des actions, mais cela invite les parties prenantes et leurs ressources à se donner des priorités appropriées. L'accès à des aliments à prix abordable en est un excellent exemple.

● (1540)

Les agriculteurs jouent un rôle important, mais limité: produire des aliments de façon efficace et à des prix abordables. Compte tenu de notre grande capacité à produire des aliments abordables, la politique pourra se concentrer sur les orientations socioéconomiques, tout en veillant à ce qu'elles ne compromettent pas le caractère abordable et durable de la production alimentaire du Canada.

Pour ce qui est de savoir par où commencer, la FCA a préparé également trois grandes recommandations. Premièrement, une politique alimentaire nationale peut facilement bloquer en raison de sa complexité et des divergences entre les priorités. Nous proposons toujours de commencer par appliquer la stratégie dans les secteurs où il existe déjà des buts communs. En nous appuyant sur le travail déjà effectué par la FCA et par d'autres organismes pour les premières mesures, nous pourrions atteindre ce but commun et en faire un point de départ pour le développement de la politique.

Deuxièmement, lorsqu'il s'agit de traduire une politique par des mesures concrètes, il est essentiel de disposer de données. Si nous commençons par réunir et examiner les données au sein d'un cadre unique, la politique disposera d'une base pour obtenir les résultats souhaités et prendre des mesures claires, proposant des cibles et des indicateurs fondés sur des données scientifiques.

Troisièmement et dernier élément, nous pouvons tous signaler des secteurs où des décideurs indépendants adoptent des politiques apparemment divergentes. Cette politique doit pouvoir rassembler les acteurs nécessaires pour qu'ils comprennent et résolvent ces contradictions avant qu'elles ne se concrétisent.

Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais la FCA estime que ces principes essentiels devront guider l'élaboration d'une politique alimentaire nationale efficace.

Je vous remercie de votre attention et je serais heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Ross.

Soy Canada, je ne sais pas quel est celui qui veut prendre la parole en premier. Allez-y.

M. Dale Adolphe (directeur exécutif par intérim, Soy Canada): Bonjour à tous. Merci de nous avoir invités à présenter notre point de vue sur l'élaboration d'une politique alimentaire pour le Canada. Nous sommes toujours heureux d'avoir cette possibilité. Votre président m'a déjà présenté comme étant Dale Adolphe. Je suis le directeur exécutif par intérim de Soy Canada et Chris Masciotra est le directeur des opérations de la compagnie.

Je vais commencer par vous dire où en est la croissance du secteur du soja au Canada avant de présenter nos recommandations concernant une politique alimentaire nationale.

Le soja est une culture nouvelle dans certaines régions du Canada, en particulier dans l'Ouest du Canada et Soy Canada est une organisation relativement jeune, dans la mesure où elle n'existe que depuis trois ans. Nous comptons parmi nos membres des associations de producteurs qui représentent des agriculteurs de différentes régions du Canada, des sociétés d'élaboration de semence, des exportateurs et des transformateurs du soja.

Le but de Soy Canada est d'unir le secteur du soja, de faciliter la coopération et de représenter l'industrie dans les discussions nationales et internationales qui touchent l'accès au marché, les échanges commerciaux, le développement des marchés et la recherche.

Le secteur canadien du soja connaît actuellement ce que l'on pourrait appeler une croissance fulgurante. Cette année, notre industrie a atteint de nouveaux sommets, et tous les secteurs de cette industrie ont connu un développement considérable et une forte croissance.

En 2017, la superficie ensemencée de soja a augmenté d'un tiers par rapport à l'année dernière pour atteindre 7,3 millions d'acres. Il est prévu que la production augmentera de 20 % par rapport à la même période et atteindra 7,7 millions de tonnes. Comme je l'ai mentionné, cette croissance aura lieu essentiellement dans l'Ouest canadien puisque la production dans cette région a plus que doublé au cours des 12 dernières années.

En 2016, les recettes monétaires agricoles provenant du soja ont atteint 2,9 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente et les exportations de soja et de produits à base de soja continuent à augmenter. En 2016, les exportations ont atteint 4,84 millions de dollars pour une valeur légèrement inférieure à 3 milliards de dollars.

Cela fait maintenant 10 ans que notre secteur est en croissance et il y a de plus en plus de producteurs qui décident de cultiver le soja parce qu'ils voient là un produit rentable et fiable qu'il convient d'inclure dans la rotation des cultures. Aujourd'hui, plus de 31 000 agriculteurs canadiens cultivent le soja, ce qui représente une augmentation de près de 16 % sur les cinq dernières années.

Je vais maintenant demander à Chris de poursuivre.

• (1545)

M. Chris Masciotra (directeur, opérations de la compagnie, Soy Canada): Merci, Dale.

Soy Canada est heureux du travail que le gouvernement du Canada effectue pour élaborer une politique alimentaire ayant pour but de guider les consommateurs et d'examiner les questions touchant la production, le traitement, la distribution et la consommation des aliments.

De notre point de vue, une politique alimentaire nationale doit être le fruit d'un solide partenariat avec le secteur de l'agriculture. Une politique efficace exposera les conditions qui permettront au secteur agricole canadien de prospérer et de profiter de la croissance prévue par le Conseil consultatif en matière de croissance économique mis sur pied par le premier ministre. Il conviendrait de s'attacher à faciliter l'accès au marché et à aplanir les obstacles réglementaires de façon à favoriser la production et les exportations, à augmenter les capacités de transformation pour les produits à forte croissance comme le soja et à renforcer l'appui à la commercialisation de ces produits par les expéditeurs.

Une politique nationale doit favoriser la prise de décisions fondées sur des données scientifiques, l'harmonisation des normes internationales et la libéralisation des échanges au moyen de la réduction des tarifs et des autres obstacles non tarifaires. Ce sont là quelques éléments clés qui permettront d'élaborer une politique solide, qui réponde aux besoins des consommateurs et des parties prenantes de l'industrie.

Nous avons constaté que ces priorités avaient été intégrées aux politiques alimentaires nationales de pays qui partagent notre vision. Le plan alimentaire national de l'Australie contient des chapitres consacrés à l'exploitation des possibilités qu'offre ce secteur, au règlement des problèmes de nature réglementaire et commerciale, à l'augmentation des exportations de produits agricoles, à la promotion d'une consommation d'aliments sains et à de la durabilité alimentaire. De la même façon, la stratégie du Royaume-Uni reflète le souci de renforcer la compétitivité, de promouvoir la liberté des échanges commerciaux, d'améliorer l'infrastructure des transports et de viser à ce que tous les membres de la chaîne d'approvisionnement en bénéficient.

Ces stratégies constituent de bons modèles pour le gouvernement du Canada, et il pourrait s'en inspirer pour mettre au point une politique nationale. Elles s'attachent à des questions qui vont au-delà du recensement de la valeur nutritive des aliments et touchent les politiques complexes qui ont un effet sur tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole. Pour illustrer l'importance d'adopter des politiques alimentaires qui favorisent le commerce, il suffit de mentionner que le commerce international des aliments représente aujourd'hui 23 % de la production alimentaire mondiale.

Une politique alimentaire nationale devrait également souligner les efforts déployés par le gouvernement et l'industrie pour assurer la sécurité des aliments au Canada. Les normes en matière d'assurance de la qualité adoptées par notre industrie sont de niveau mondial et elles sont reconnues internationalement comme étant le modèle à imiter pour ce qui est de la qualité et de la sécurité des aliments. Par exemple, le soja produit pour être consommé comme aliment au Canada passe par un système de certification rigoureux tant privé que public, qui permet de retracer la production et de fournir un soja dont l'identité a été préservée. Le système canadien de reconnaissance de ségrégation, ou SCRS, est une norme relative à la traçabilité des grains qui est administrée par la Commission canadienne des grains et vérifiée par des tiers de façon à veiller à ce que les expéditions de grains certifiées conformes au SCRS ne soient pas adulterées et respectent les normes les plus élevées en matière de sécurité et de qualité alimentaire.

De la même façon, les producteurs de grains travaillent de concert avec les autorités de réglementation canadienne, comme l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, lorsqu'ils fixent des limites en matière de résidu concernant les produits protégés. Les processus adoptés pour l'établissement de ces limites sont extrêmement stricts. Ils reposent sur des données scientifiques et intègrent de nombreux facteurs de sécurité qui garantissent la sécurité des aliments lorsque les produits sont mis en marché. Il faut que les consommateurs soient également informés de ces pratiques grâce à une politique alimentaire nationale qui fasse connaître aux Canadiens les normes de soins et de sécurité extrêmement élevées qui sont associées au traitement et à la production des aliments.

Il s'agit d'excellence, de transparence, de rapidité, d'amélioration constante et de recherche du moindre coût. Il s'agit de fournir à Santé Canada et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments une base de niveau mondial qui permette d'améliorer constamment leurs normes de rendement et de transformation, ainsi que les politiques et l'attribution des ressources, dans le but que cela profite le plus possible aux consommateurs, aux entreprises et aux contribuables.

Enfin, une politique alimentaire canadienne devrait comprendre un volet aliments sains qui traite de la valeur nutritive des produits agroalimentaires. Il est extrêmement important qu'une politique alimentaire fasse ressortir les avantages qu'offrent pour la santé les produits agroalimentaires qui sont produits ici. Le soja et les huiles de soja traitées au Canada sont bien positionnés pour servir d'excellents exemples de grains produits localement, qui offrent des avantages extraordinaires pour la santé.

N'oubliez pas qu'en 2015, Santé Canada a approuvé une allégation en matière de santé reliant la consommation d'aliments à base de soja riches en protéines à la diminution des taux de cholestérol. Les études scientifiques sur lesquelles repose cette allégation démontrent que le fait de consommer 25 grammes par jour de protéines tirées du soja réduit à la fois le cholestérol et les risques de maladies cardiaques.

Nous constatons que d'autres pays en arrivent à la même conclusion, et qu'ils relient la consommation de soja à une réduction des maladies cardiaques coronariennes. Le mois dernier encore, la U. S. Food and Drug Administration a approuvé une affirmation semblable en matière de santé qui touchait les étiquettes des aliments contenant de l'huile de soja aux États-Unis. Au Canada, les avantages qu'offre la consommation d'huile de soja pour la santé, dans un pays où le soja est un des produits qui se développe le plus rapidement, constituent une retombée nette positive pour les Canadiens, qui pourrait être présentée comme un grand succès dans le cadre de la future politique alimentaire.

•(1550)

Je vais redonner la parole à Dale.

Le président: Je vous invite à conclure, car nous avons dépassé l'horaire.

M. Dale Adolphe: Je vais conclure rapidement.

Cette politique ne peut éviter d'aborder les questions agricoles importantes comme le développement et l'accès aux marchés. Il faut également qu'elle fasse ressortir l'engagement que prend l'industrie agricole envers la sécurité des aliments et l'assurance de la qualité. La sécurité des aliments ne concerne pas uniquement la protection des consommateurs, elle a également pour effet de renforcer la compétitivité de la chaîne alimentaire canadienne.

Nous sommes convaincus qu'une politique alimentaire nationale doit faciliter la croissance de secteurs alimentaires comme le soja, les

céréales et l'industrie des oléagineux au Canada et nous serons très heureux de collaborer avec le gouvernement du Canada dans l'élaboration de cette stratégie.

La santé, la sécurité et le bien-être économique des Canadiens dépendent en grande partie de l'intégrité de l'écosystème, des ressources naturelles et des infrastructures que nous partageons, à savoir le climat, la qualité de l'air, l'eau douce, les paysages naturels, les pêches, le système agroalimentaire, ainsi que les réseaux de transport, de télécommunication et d'énergie.

Je vous remercie.

Le président: Merci, messieurs Adolphe et Masciotra.

[Français]

Nous passons maintenant à M. Jean-Charles Le Vallée, du Conference Board du Canada.

Monsieur Le Vallée, vous disposez de sept minutes.

M. Jean-Charles Le Vallée (directeur associé, Food Horizons Canada, Le Conference Board du Canada): Merci.

Je m'appelle Jean-Charles Le Vallée.

[Traduction]

Je travaille pour le centre des aliments. Il y en a peut-être qui se souviennent que nous avons travaillé pendant quatre ans à élaborer une stratégie alimentaire pour le pays. J'en ai un exemplaire avec moi, que je remettrai à M. Poissant lorsque nous aurons terminé. Je vais y faire référence au cours de mon intervention.

Cette politique est une initiative fantastique. Nous vous remercions de nous avoir invités à comparaître devant le comité permanent.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): J'aimerais, si possible, qu'une copie du document soit remise à l'ensemble des membres du Comité, et non pas seulement au secrétaire parlementaire.

M. Jean-Charles Le Vallée: Je pourrai en envoyer une version électronique au greffier.

M. Luc Berthold: Très bien, merci.

[Traduction]

M. Jean-Charles Le Vallée: Le secteur alimentaire est horizontal. Il doit avoir accès à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Vous avez entendu les représentants de l'agriculture primaire, mais en fait, avant l'agriculture, il y a les intrants. Il y a les questions touchant les terres, le crédit, auxquels il n'est pas toujours facile d'avoir accès. Il y a les pesticides, les engrais, les produits chimiques ou les substances organiques. Il existe de nombreux intrants. Le travail est un intrant. Au Canada, nous venons d'achever une étude. Il manque, à l'heure actuelle, 58 000 travailleurs dans l'agriculture. Ce chiffre passera de 114 000 d'ici 2025. Nous avons souvent recours à des travailleurs étrangers temporaires, mais tout cela fait partie des intrants pour l'agriculture primaire.

Il y a ensuite le fait que les produits sont très nombreux et que nous disposons d'une excellente politique de croissance dans ce domaine et que la valeur ajoutée est quelque chose de fantastique. Les échanges commerciaux vont s'élever à 75 milliards de dollars d'ici 2025. Voilà qui est sidérant. Le monde a vraiment besoin du Canada et nous pouvons fournir davantage d'aliments. La population mondiale va passer à 8,3 milliards de dollars d'ici 2030, et peut-être à 9,7 milliards d'ici 2050. Le Canada passera peut-être à 55 millions. Le monde va grossir beaucoup plus rapidement que le Canada, de sorte que nous pourrions alimenter davantage de pays et non pas seulement les Canadiens. Ça ne veut pas dire que nous ne pouvons pas faire davantage à l'échelon national, ou réduire les importations — pour la substitution, par exemple — pour développer ces économies régionales. Les échanges commerciaux au Canada sont supérieurs à ceux qui s'effectuent à l'extérieur du Canada dans certains cas. Voilà qui est fascinant.

En suivant la chaîne d'approvisionnement, on en arrive à la transformation qui est un secteur de pointe, plus important que l'automobile ne l'est en Ontario, par exemple. Il y a la vente au détail, les services alimentaires et les consommateurs. Il y a toute cette chaîne d'approvisionnement, que doit examiner la politique alimentaire nationale. Le mandat actuel est un mandat initial; c'est du moins la façon dont nous le considérons. On a rédigé rapidement quelques phrases juste après l'élection, de sorte qu'il faudra sans doute en compléter le libellé et il faut que sa portée s'étende au-delà de sa formulation actuelle. Par exemple, il ne parle pas des « pêcheurs ». Il parle d'« éleveurs et agriculteurs ». Il oublie la mer. Cela fait tout de même également partie d'une politique alimentaire nationale. Les Canadiens ont tendance à ne pas manger beaucoup de poisson. La consommation est stable depuis 30 ans. La recommandation qui figure dans les lignes directrices parle de deux portions par semaine. À l'heure actuelle, nous consommons une portion tous les 10 jours.

Il en va de même pour les fruits et les légumes. La recommandation est de huit portions par jour. Nous n'atteignons pas cette quantité selon Statistique Canada; nous consommons cinq portions par jour. La consommation de ces produits représente 30 à 40 % voire 50 % dans certains cas — les femmes davantage que les hommes — de ces cinq portions par jour, ce qui est une excellente chose, mais nous devrions faire davantage.

Dans l'industrie, il se pose des problèmes touchant la législation. Par exemple, du côté des pêches, il manque une loi sur l'aquaculture. Nous pourrions faire davantage dans ce domaine. Pour ce qui est de la Loi sur les aliments et drogues, nous pouvons nous débarrasser des drogues, mais conserver les aliments. Pour ce qui est de la réglementation, nous avons tendance à ajouter des règlements plutôt que de réviser le système. Il est possible d'améliorer notre système de réglementation et nos normes.

Nous obtenons d'excellents résultats en matière de sécurité alimentaire. J'ai préparé un rapport avec Sylvain Charlebois qui comparait 17 pays de l'OCDE. Nous nous plaçons en tête. Nous sommes numéro un au monde. Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas faire davantage. Nous avons quatre millions de cas d'intoxication alimentaire au pays et 240 décès par an. Que pourrais-je vous dire d'autre? Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, nous ne sommes pas au niveau des Européens pour ce qui est de la traçabilité, par exemple. Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers, nous allons de l'avant. Il est toujours possible de faire davantage.

Nous avons parlé de l'industrie et nous avons parlé de prospérité, et donc, de compétitivité. La politique alimentaire devrait traiter de la question de la rentabilité pour les agriculteurs, tout le long de la chaîne d'approvisionnement, les différentes entreprises, de façon à ce

qu'elles demeurent rentables et prospères. C'est ce que nous voulons faire; qu'elles puissent contribuer à l'économie. En fin de compte, il y a les questions touchant la demande et l'offre.

Nous avons dit quelques mots de l'offre. Pour ce qui est de la demande, il se pose des problèmes au sujet de la santé et du bien-être. Je vous ai parlé de la tuberculose, mais nous ne disposons pas de suffisamment de données. Nos dernières données remontent à 2004 et avant ça, elles concernaient les années 1970. Je recommande fortement d'obtenir ces chiffres tous les cinq ans. C'est quelque chose qu'il est facile de faire et cela ne coûte pas grand-chose. L'alimentation est un des principaux déterminants de la santé et la plus grosse partie du budget est consacrée à la santé. Si nous pouvions améliorer la santé de la population, nous pourrions réduire les coûts de santé. Pour ce qui est de la santé ou des maladies chroniques, deux tiers de la population a une surcharge pondérale ou est obèse. Nous avons des problèmes de diabète, nous avons des gens qui sont anémiques, ont une carence de vitamine D, de vitamine A. Il existe certaines formes de malnutrition au Canada. C'est un phénomène très rare.

Cela se voit davantage du côté de l'énergie, ce que l'on appelle l'insécurité alimentaire, un aspect légèrement différent de la sécurité alimentaire. Cela concerne l'offre alimentaire, la capacité de répondre aux situations d'urgence alimentaire. Il y a eu beaucoup d'inondations, même à Gatineau. Nous avons été nous-mêmes inondés cette année. Tout d'un coup, il y avait des gens qui avaient du mal à se procurer de la nourriture, chose qu'ils n'avaient jamais imaginée. Les situations d'urgence alimentaire se produisent de cette façon.

Le changement climatique est également une question qui touche l'alimentation, mais bien sûr, à très, très long terme. Il peut influencer la croissance des récoltes et les endroits où nous produirons des aliments au Canada au cours des 10, 30 ou 40 prochaines années. Nous parlons de la possibilité d'une désertification, dans certains secteurs des Prairies. Il faut nous y préparer. Une politique alimentaire pourrait aider dans ce domaine.

● (1555)

Pour ce qui est de l'environnement et de la durabilité, il y a des questions qui touchent la qualité du sol: l'érosion des sols, les substances organiques. Nous pouvons examiner la qualité de l'air — les gaz à effet de serre sont un grave problème, tout comme l'ammoniac et les particules — ou il y a encore la qualité de l'eau, comme la certification de l'azote et du phosphore et le ruissellement agricole. On peut également parler du gaspillage alimentaire, un sujet très sensible.

Je ne sais pas si vous le savez, mais au Conference Board, je m'occupe notamment d'établir un bulletin alimentaire avec des notes — A, B, C, D — au sujet des résultats qu'obtient le Canada par rapport aux autres pays. Je compare ensuite toutes les provinces. L'année prochaine, je pense comparer les villes et je cherche du financement pour le faire.

Si nous faisons une comparaison entre le Canada et les autres pays pour ce qui est du gaspillage et des pertes alimentaires, nous constatons que nous sommes une des sociétés qui gaspillent le plus. Nous arrivons au dernier rang. La perte alimentaire se produit avant l'achat et le gaspillage alimentaire après l'achat. Les consommateurs gaspillent la moitié de tous les aliments gaspillés au Canada. Nous devrions travailler beaucoup plus sur les outils et nous engager avec les autres gouvernements pour améliorer l'alphabetisation alimentaire et une politique alimentaire nationale peut appuyer ce genre de choses. Nous avons constaté qu'il y a beaucoup de Canadiens qui ne sont pas en mesure de lire les étiquettes sur les produits alimentaires, parce qu'ils sont très faibles en calcul, sans parler du reste. Ils ne peuvent pas faire les calculs.

Nous avons préparé tous ces rapports, qui ont alimenté une stratégie nationale et nous avons présenté 62 recommandations et objectifs. Tous ces éléments pourraient nourrir votre réflexion et l'élaboration d'une politique alimentaire nationale.

Vous pourriez envisager la création d'un conseil alimentaire national qui serait permanent. On éviterait ainsi les aléas politiques. Les exemples qui ont été fournis, le Plan alimentaire national australien et Aliment 2030 du Royaume-Uni sont d'excellentes choses, mais dès que le gouvernement a changé, ils ont été supprimés. J'espère que cette politique continuera d'être appliquée même si le gouvernement change.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Jean-Charles Le Vallée.

Nous allons maintenant commencer notre série de questions.

Du côté de l'opposition, nous avons M. Berthold.

[Français]

Monsieur Berthold, vous avez six minutes.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, je remercie les témoins de venir nous présenter leurs différentes opinions sur la politique alimentaire. Nous avons senti dans leurs présentations leur grande passion pour le sujet.

Monsieur Le Vallée, nous pourrions résumer les travaux du Comité uniquement en nous servant de votre document, qui contient 66 recommandations. Nous pourrions terminer l'étude aujourd'hui et nous aurions déjà amplement de travail.

Monsieur le président, permettez-moi de faire deux interventions avant de poser mes questions.

Comme vous le savez, la composition de ce comité a changé. Vendredi, mon collègue M. Gourde a déposé une motion, dont les membres du Comité ont reçu copie. Comme M. Gourde n'est plus ici, cette motion n'est pas valide. J'aimerais donc obtenir le consentement unanime des membres du Comité pour que nous puissions avoir le temps d'étudier cette motion aujourd'hui, compte tenu de l'urgence de la situation et du fait que le ministre des Finances tient une consultation présentement sur les changements fiscaux.

La motion demande ceci, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement:

Que le Comité entreprenne immédiatement une étude sur les changements proposés au régime fiscal afin d'évaluer leurs conséquences sur les petites entreprises agricoles, particulièrement les fermes familiales, et les risques inhérents à ces propositions sur les transferts à la relève; et que le Comité présente ses conclusions à la Chambre avant le vendredi 1^{er} décembre 2017.

Je formule cette recommandation étant donné qu'il y a eu des changements au sein du Comité. La première version du programme

d'aujourd'hui prévoyait une période pour discuter de cette motion, mais elle a été retirée lorsque les membres du Comité ont changé. Je demande à mes collègues la permission...

• (1600)

Le président: Monsieur Berthold, effectivement, une motion avait été déposée, mais, comme vous l'avez dit, elle est devenue non valide à cause des changements apportés à la composition du Comité. À moins qu'il n'y ait consentement unanime, il faudra attendre 48 heures avant de traiter de cette motion.

Y a-t-il consentement unanime pour que M. Berthold présente la motion?

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Non, ce serait difficile, parce que l'auteur de la motion est M. Gourde et il n'est plus ici. Si M. Berthold veut déposer la motion à nouveau, il peut le faire.

Le président: Monsieur Berthold, vous pourrez déposer la motion à nouveau et, dans 48 heures, nous réserverons du temps à la fin de la réunion pour en discuter.

M. Luc Berthold: En termes clairs, le parti gouvernemental refuse de me donner le consentement unanime pour que nous discutons de la motion que je viens de lire, qui est maintenant ma motion et non pas celle de M. Gourde.

Le président: Ce n'est pas le contenu de la motion qui est en cause, mais la personne qui la présente.

M. Luc Berthold: J'ai demandé le consentement pour cette motion. Ce que je comprends, c'est que nous n'avons pas le consentement pour en discuter aujourd'hui.

Le président: C'est exact.

M. Luc Berthold: Je vais donc la déposer tout de suite, pour que nous puissions en discuter pendant la réunion de jeudi prochain.

Comme cela a déjà été dit, nous sommes tous de nouveaux membres de ce côté-ci, alors veuillez excuser les nombreuses questions.

J'ai eu l'occasion de rencontrer M. Poissant cet été dans ma circonscription. Il mène sa propre consultation sur une future politique alimentaire. J'aimerais simplement comprendre quelle sera la contribution du Comité par l'entremise de l'étude qu'il entreprend. Je vois que ces gens ont beaucoup de choses à dire.

Je ne sais pas si le ministre vous a rencontrés. J'aimerais d'abord savoir si vous avez eu l'occasion de rencontrer des représentants du ministère concernant la politique alimentaire. Je pourrai ensuite revenir à ma question.

Commençons par M. Ross.

[Traduction]

M. Scott Ross: Nous avons assisté à une série de réunions sur ce sujet avec le ministère et nous avons soulevé cette question auprès du ministre au cours de réunions antérieures. Je peux dire que nous avons eu ces discussions ces derniers temps, je pense depuis des années, puisque nous avons demandé depuis pas mal de temps à divers gouvernements de s'occuper de cette question.

Nous avons rencontré le ministre pour parler de ce sujet et nous avons également rencontré des représentants du ministère à plusieurs reprises sur cette question.

M. Dale Adolphe: Nous n'avons pas rencontré récemment le ministre ni des représentants du gouvernement au sujet de la politique alimentaire nationale. Certains des éléments dont nous avons parlé ont été le sujet de diverses discussions, mais nous n'avons pas parlé précisément de la politique alimentaire nationale.

[Français]

M. Jean-Charles Le Vallée: Tout un processus est en cours au pays, autant à l'échelle régionale que nationale. Nous y avons participé de façon directe et indirecte. Demain, je vais rencontrer le sous-ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous sommes impliqués dans ce dossier depuis longtemps, surtout du fait que nous étions une source de données factuelles.

M. Luc Berthold: C'est ce que j'ai constaté lors de votre présentation.

M. Jean-Charles Le Vallée: Merci.

M. Luc Berthold: C'est donc dire qu'un double processus de consultation est en cours et que vous serez appelés à y participer.

Au fait, le processus est-il terminé, monsieur Poissant?

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Non, il va l'être à la fin de septembre. Il va ensuite falloir faire la compilation. Une première ébauche devrait être prête après les Fêtes.

M. Luc Berthold: Si un rapport de consultation a déjà été produit par le ministère, comment le rapport du Comité va-t-il pouvoir influencer le ministère?

Des propos extrêmement intéressants ont été tenus ce matin et je veux être sûr qu'ils seront pris en considération. Monsieur Poissant, comment les interventions et les témoignages que nous entendons ici vont-ils pouvoir influencer les gens du ministère?

M. Jean-Claude Poissant: C'est à eux que vous devez vous adresser.

•(1605)

M. Luc Berthold: Comme vous répondiez, j'en ai profité.

Le président: Nous avons planifié six rencontres, lesquelles devraient se terminer le 5 octobre prochain. Cela nous laisse bien assez de temps pour déposer le rapport. Par la suite, ces personnes pourront prendre connaissance de ce qui est ressorti des rencontres.

M. Luc Berthold: C'est très bien. Merci beaucoup.

Le président: Nous sommes parfaitement coordonnés: vos six minutes viennent tout juste de se terminer. Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Longfield, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Je remercie tous les témoins de participer à ces travaux.

J'ai eu une réunion publique à Guelph où j'ai parlé de cette question avec environ 80 personnes de cette ville, qui comprenaient des agriculteurs, des scientifiques et des membres de la société civile. Nous avons également tenu une séance de consultation nationale à l'Université de Guelph. Des Autochtones y ont participé.

J'aimerais adresser ma première question à M. Le Vallée.

Au cours de cette réunion publique, la discussion a porté un moment donné sur le gaspillage alimentaire. Un des participants a déclaré qu'en France, par exemple, il y avait une politique qui interdisait aux restaurants de jeter des aliments, et que ce pays avait adopté une politique les obligeant à trouver des destinataires pour ces aliments, des destinataires autres qu'une poubelle.

Le Conference Board a-t-il fait une étude, peut-être par l'entremise de M. Charlebois, qui vient de l'Université de Guelph et qui est maintenant doyen de Dalhousie? Avez-vous travaillé sur les politiques en matière de gaspillage alimentaire qui ont été adoptées par d'autres pays et qui pourraient être présentées au Comité?

M. Jean-Charles Le Vallée: Nous avons effectué une étude sur le National Zero Waste Council, basé à Vancouver, sous la forme d'une analyse de rentabilisation des incitations pour les entreprises à fournir des aliments aux organismes de charité, de façon à éviter le gaspillage au niveau du détail. C'est la recherche que j'ai effectuée et que je peux vous communiquer. Je vais certainement vous la communiquer avec la stratégie alimentaire canadienne.

M. Lloyd Longfield: Si vous pouviez remettre tout cela au greffier, nous y aurions tous accès, ce qui serait une excellente chose.

M. Jean-Charles Le Vallée: Absolument. Je le ferai avec plaisir.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Vous avez également parlé des intrants et des emplois. L'Université de Guelph vient de terminer la mise à jour d'un rapport antérieur dans lequel l'Ontario Agricultural College déclare aujourd'hui qu'il y a quatre emplois pour chaque diplômé. Il y a cinq ans, il y avait trois emplois pour chaque diplômé. Il est clair que nous allons dans la mauvaise direction, pour ce qui est de répondre aux besoins du marché.

D'après vous, quel est le rôle que le Conference Board pourrait jouer pour sensibiliser les jeunes à ces possibilités par le biais de l'éducation? Le Conference Board a-t-il envisagé de créer des programmes destinés à inciter les jeunes à se lancer dans l'agriculture?

M. Jean-Charles Le Vallée: Nous nous faisons un plaisir de fournir des services de recherche. Notre organisme ne fait pas de formation, et il ne défend pas les intérêts particuliers. Nous offrons de la formation destinée aux formateurs, mais nous ne travaillons pas directement à l'élaboration de programmes de ce genre. Nous disposons toutefois d'outils didactiques et nous sommes appuyés par un centre — un groupe de mes pairs — qui travaille à plein temps sur cette question.

M. Lloyd Longfield: Il est intéressant de constater que vous reliez cela à la politique alimentaire, parce qu'on pourrait relier cela à la politique en matière de main-d'oeuvre ou à la politique économique.

M. Jean-Charles Le Vallée: Les produits alimentaires sont un secteur horizontal. C'est la première chose que j'ai dite.

M. Lloyd Longfield: Tout à fait. Et nous en avons tous besoin; les jeunes ont également besoin d'emplois, il y a donc quelque part des possibilités.

J'ai parlé de l'Université de Guelph. Il y a peut-être d'autres universités ou facultés qui ont dit que leurs diplômés ne trouvaient pas d'emploi. Avez-vous entendu des déclarations de ce genre qui serviraient pour notre étude?

M. Jean-Charles Le Vallée: Nous avons un centre qui étudie l'enseignement supérieur, et qui est en train d'élaborer une stratégie nationale pour l'éducation. Je serais heureux de vous le faire connaître...

M. Lloyd Longfield: Vous pourriez ajouter un petit paragraphe pour nous. Ce serait très bien. Merci.

Je vais maintenant passer à la FCA et à M. Ross.

Dans le contexte des intérêts que nous pouvons avoir en commun, de ce sur quoi nous sommes d'accord, vous avez fait au début un certain nombre d'affirmations controversées concernant les aspects de la politique fiscale susceptibles de nous opposer, politique qui fait l'objet à l'heure actuelle d'un examen. Nous espérons obtenir un bon rapport de la Chambre des communes pour pouvoir en discuter. Nous savons que les agriculteurs sont un élément essentiel de notre régime fiscal et que nous devons donc les protéger parce qu'il s'agit de petites entreprises. Au-delà, pour ce qui est des grands domaines de consensus, j'aimerais savoir si la FCA a identifié des domaines essentiels sur lesquels nous devrions centrer notre étude et que nous devrions préserver dans notre politique?

M. Scott Ross: Nous avons tenu une série de discussions au cours de l'année qui réunissaient des parties prenantes assez diverses pour essayer de savoir quels étaient précisément les sujets sur lesquels il y avait un consensus.

Je dois dire, pour continuer à répondre à cette question — vous avez fait référence au Conference Board et à Jean-Charles — que le gaspillage alimentaire est un sujet qui, nous l'avons constaté, préoccupe à peu près toutes les parties prenantes qui ont participé aux discussions. L'alphabétisme alimentaire est un autre domaine, qui est très étroitement relié à l'autre et qui a de nombreux effets d'entraînement.

Un thème qu'un certain nombre de groupes ont mentionné et qui est appuyé, je pense, par nos membres est qu'il faut travailler à partir des points forts que possède déjà le Canada: il faut examiner les données, nos points forts dans le système de sécurité alimentaire, comme M. Le Vallée l'a mentionné; également, il faut tenir compte des cibles en matière de croissance de l'agroalimentaire qui ont été fixées et nous mobiliser dans les secteurs dans lesquels l'industrie agroalimentaire canadienne est très dynamique.

• (1610)

M. Lloyd Longfield: Merci. J'espère qu'au cours des réunions que nous aurons plus tard, nous pourrions parler de la question des aliments abordables, mais il ne me reste pas beaucoup de temps et je vais devoir laisser cet aspect à un autre témoin, peut-être.

J'aimerais m'adresser à Soy Canada.

Guelph est également un centre pour le soja. C'est une excellente chose de voir que cette culture s'étend dans l'Ouest du Canada. L'Ouest du Canada cultive davantage le canola que le soja, mais ces plantes ont peut-être des propriétés semblables.

Un rapport sur la politique en matière d'huile saturée a été récemment publié. Avez-vous élaboré une politique sur le soja par rapport aux huiles hydrogénées et sur l'interdiction de l'utilisation des huiles hydrogénées?

M. Dale Adolphe: Nous n'avons pas de politique à ce sujet, mais je crois que vous faites référence aux gras trans et aux huiles qui, sous leur forme liquide, ne contiennent pas de gras trans; c'est le processus d'hydrogénation qui crée ces graisses. Je crois que les études scientifiques au sujet des rapports entre les gras trans et les gras saturés, et pour ce qui est de savoir lesquels sont les pires, ne sont pas claires, mais je crois que les gras trans sont en train de perdre la partie.

Les graisses sont constituées d'acides gras et la composition en acide gras est ce qui détermine le meilleur emploi d'un corps gras. Parfois, quelque chose comme le canola, qui est faible en gras saturé, est une huile liquide naturelle. L'huile de soja contient environ deux fois le niveau de gras saturé. Elle n'a pas besoin d'être autant hydrogénée que le canola.

Le président: Merci, monsieur Adolphe et merci, à monsieur Longfield.

[Français]

Madame Trudel, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présentation.

Dans ma circonscription, Jonquière, l'agriculture est vraiment importante. On y trouve un bon nombre de fermes. Il y a plusieurs fermes maraîchères, que j'ai d'ailleurs pu visiter cette année, et des fermes qui se consacrent aux produits biologiques, qu'il s'agisse de production laitière ou de production maraîchère.

J'aimerais que vous me disiez comment la prochaine politique alimentaire pourra faire la promotion des produits locaux, entre autres à une petite échelle. En effet, il ne s'agit pas de producteurs dont les produits sont distribués de façon très large. On a beaucoup parlé d'exportation, mais dans le cadre de cette politique, comment peut-on promouvoir l'achat local et faire en sorte que les agriculteurs locaux ne soient pas mis de côté?

M. Jean-Charles Le Vallée: Aujourd'hui, les produits locaux représentent une bonne partie du marché dans les commerces de détail. Les circuits courts, les marchés publics, tout cela, c'est génial. Certaines provinces sont plus avancées que d'autres et ont une meilleure offre de produits locaux dans les commerces de détail. De fait, la plus grande partie des produits locaux se vend dans les commerces de détail, et non par transactions directes entre le producteur et le consommateur. On peut acheter des produits directement du producteur, mais les Canadiens sont surtout des consommateurs nets, c'est-à-dire qu'ils achètent les produits dans les commerces de détail. Les produits locaux représentent de 5 à 20 % du marché, selon la saison.

Au départ, il y a un problème de définition. Dira-t-on qu'il s'agit d'un produit du Québec, d'un produit de Jonquière ou d'un produit de Chicoutimi? Comment définir les produits locaux? Parle-t-on d'un rayon de 100 kilomètres? Peut-on considérer que les fraises de l'île d'Orléans sont un produit local pour le consommateur d'ici, en Outaouais? Pour ma part, je préfère acheter des fraises locales. Si c'est local, cela vient de l'Outaouais. Cela inclut-il Ripon?

Il n'y a pas de système en place pour favoriser les produits locaux parce que ce terme n'est pas clairement défini. Pour faire cette promotion, il faudrait qu'on s'entende là-dessus.

Les gens sont intéressés, mais ce n'est pas la priorité. On a fait une enquête auprès des consommateurs, et la priorité est tout ce qui touche la qualité et la fraîcheur. La question du prix est en quatrième place. La nutrition et la santé sont des éléments très importants aussi. Le critère des produits locaux arrive en sixième, septième ou huitième place. Ce n'est pas la priorité.

Par ailleurs, en saison, les gens favorisent l'agriculture soutenue par la communauté. On parle de bacs que les gens vont chercher une fois par semaine. C'est plus populaire que d'acheter les produits directement à la ferme. On constate une croissance là aussi.

On a fait une étude à cet égard, que je vais vous remettre également.

•(1615)

[Traduction]

M. Dale Adolphe: Je ne fais pas vraiment ce commentaire au nom de Soy Canada, mais plutôt du point de vue de l'agriculture de base. Il serait, d'après moi, difficile d'adopter une politique d'achat local. J'achète localement, mais il serait peut-être difficile que nos politiques nationales comportent un volet achat local, en raison des différences régionales, même au sein d'une province, mais je parle des régions du Canada. L'Ouest du Canada produit très peu d'aliments entiers, si l'on pense au volume total des produits agricoles. Le blé, le canola et le soja sont des ingrédients. Ils ne sont pas achetés localement à moins que ce ne soit par une boulangerie ou une entreprise de ce genre.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, il y a des serres et dans certaines fermes du Québec, il est possible d'acheter les fruits et les légumes localement et je peux les acheter également au marché By, mais à cause de ces différences régionales, il serait difficile de favoriser l'achat local dans une politique alimentaire nationale. C'est mon opinion personnelle et non celle de Soy Canada. Les différences régionales sont très fortes.

M. Scott Ross: Je me fais l'écho de ces commentaires qui portent sur les préoccupations que nous avons lorsqu'il s'agit d'adopter une définition canadienne uniforme de ce qu'est un produit local. Je pense par contre qu'une politique alimentaire nationale a un rôle à jouer dans cet aspect, à savoir à examiner les possibilités de croissance dans l'agriculture, de façon générale, tant sur le plan des exportations que pour que ce qui est du marché intérieur.

Les aspects comme l'alphabétisme alimentaire et le renforcement de la compréhension qu'ont les Canadiens des questions alimentaires, de ce qui est produit au Canada, jouent des rôles très importants dans une politique alimentaire, pour aider à renforcer les marchés intérieurs dont nous parlons. Nous pensons bien évidemment que l'achat local est un de ces aspects, et constitue une des possibilités qu'offrent les marchés canadiens.

Merci.

[Français]

Mme Karine Trudel: J'ai une question plus pointue pour M. Le Vallée.

Avez-vous étudié la question de l'étiquetage dans le cadre de vos nombreuses études? Mon collègue M. Dusseault a déposé un projet de loi concernant l'étiquetage obligatoire des OGM, or celui-ci a été rejeté par le gouvernement. Bien entendu, il ne s'agit pas d'interdire les OGM, mais de s'assurer que les consommateurs savent d'où provient l'aliment et s'il contient des OGM ou pas.

Avez-vous fait une étude à ce sujet? Quel est votre avis en ce qui a trait à l'étiquetage et aux valeurs nutritives? Serait-il opportun d'appliquer cette mesure à la politique alimentaire?

Le président: Malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

Je donne maintenant la parole à M. Drouin. S'il le veut, il pourra reprendre votre question, madame Trudel.

M. Francis Drouin: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Je remercie les témoins d'être venus.

Monsieur Ross, vous avez parlé de réforme fiscale. Je peux vous dire que le ministre des Finances m'a assuré que la dernière chose qu'il voulait faire était de mettre un obstacle à la transmission des exploitations agricoles. Il vous a parfaitement compris. Nous

sommes en période de consultation. Je suis sûr que la FCA va présenter ses commentaires d'ici le 2 octobre, et elle en a déjà fournis un certain nombre; je vous remercie cependant d'avoir soulevé cet aspect. C'est une question importante. Nous ne voulons absolument pas nuire de quelque façon que ce soit à la transmission des exploitations agricoles.

[Français]

Monsieur Le Vallée, vous avez mentionné que la politique devrait toucher la sécurité nutritionnelle. Si on fermait l'autoroute 401 ou l'autoroute 40 pendant 48 heures, il y aurait rapidement un problème d'approvisionnement alimentaire dans nos marchés. Cela me fait réaliser à quel point notre système est quand même fragile.

Devrait-on inclure cela dans la politique sur la nutrition?

M. Jean-Charles Le Vallée: Absolument.

M. Francis Drouin: Comment devrait-on aborder cette question?

M. Jean-Charles Le Vallée: On devrait l'aborder sous l'angle de ce que j'appelle la résilience. Sur les plans économique, social et environnemental, cela permettrait de fournir au système alimentaire et aux acteurs de la chaîne alimentaire des mécanismes qui seraient déclenchés en cas d'urgence.

Comme vous l'avez dit, on parle de quelques jours. C'est la même chose pour la ville d'Ottawa; on parle de quatre ou cinq jours. S'il n'y avait plus de nourriture qui se rendait dans les villes, il faudrait se débrouiller avec la nourriture qu'on aurait chez soi. Or la plupart des gens n'en auraient pas assez.

Cette année, j'ai fait un bulletin alimentaire. J'ai regardé si les gens étaient prêts à cette éventualité. Plus de la moitié des Canadiens n'auraient de la nourriture que pour une seule journée en cas d'urgence.

La sécurité alimentaire est importante à court terme et dans les moments critiques. Vous avez parlé de sécurité nutritionnelle, mais le terme « sécurité alimentaire » est plus précis. La sécurité alimentaire, c'est la disponibilité des aliments, leur accès physique, économique et culturel, ainsi que leur utilisation. La résilience soutient ces trois piliers, si je peux m'exprimer ainsi. Ces outils sont là à long terme aussi.

C'est sûr que l'armée et la Croix-Rouge pourraient être une solution, mais dans le cas d'une ville de plusieurs millions d'habitants, seules des sections seraient desservies. Il faut que l'ensemble de la population arrive à bâtir une sécurité alimentaire communautaire, qui serait aussi soutenue par une politique nationale.

•(1620)

M. Francis Drouin: Merci beaucoup, monsieur Le Vallée.

[Traduction]

Scott, je suis très heureux de vous revoir. J'aimerais vous poser une brève question.

J'ai lu votre stratégie alimentaire nationale et vous avez parlé de certains de ces aspects qui touchent l'environnement. Vous mentionnez les accords internationaux qui ont été conclus avec des partenaires commerciaux et qui contenaient des normes environnementales pour la production, la transformation et l'inspection des aliments. Je sais que c'est un des objectifs que nous essayons d'atteindre avec l'ALENA, et je sais que cela a créé certaines barrières pour nos agriculteurs, en termes d'exportation, parce que nos normes environnementales ne sont pas les mêmes. Lorsque nous parlons de politique alimentaire, j'aimerais savoir quelle est l'importance d'harmoniser nos marchés avec les marchés internationaux?

M. Scott Ross: L'harmonisation des règlements est toujours un élément essentiel de l'industrie et une politique alimentaire nationale, en raison de sa portée, doit vraiment traiter de cette question. C'est une question critique pour nous pour ce qui est des discussions relatives à l'ALENA, mais d'une façon plus générale, lorsqu'il s'agit de créer davantage d'opportunités commerciales pour que ce secteur puisse progresser. Lorsque nous examinons les possibilités de croissance de ce secteur, nous constatons que l'harmonisation des réglementations joue un rôle essentiel si l'on veut profiter de toutes ces possibilités. Nous constatons qu'il existe encore une série de barrières non tarifaires qui touchent toute une myriade de questions techniques différentes. Cela nous amène à manquer de nombreuses opportunités et les producteurs canadiens ont ainsi perdu des ventes.

En fin de compte, il faut absolument s'efforcer de collaborer avec l'industrie et de lui attribuer un rôle de leadership très clair pour qu'elle nous aide à cerner et à régler les problèmes qui apparaissent. L'harmonisation des règlements n'est pas une question isolée; c'est une série interminable d'aspects techniques qui apparaissent régulièrement. C'est bien évidemment, pour nous, un aspect essentiel.

M. Francis Drouin: Les Canadiens ont clairement fait savoir qu'ils voulaient que les aliments soient abordables. Une partie de cet aspect est influencée par le système de transport, parce que nous voulons que les aliments arrivent sur les marchés rapidement et à un coût faible. Votre organisme a-t-il effectué une analyse de la situation canadienne pour savoir quels sont les systèmes de transport qu'utilisent les agriculteurs?

M. Scott Ross: Je ne dirais pas que nous avons fait une étude intersectorielle sur tous les aspects de cette question. Il est vrai que nous avons examiné ces dernières années des questions touchant la performance des chemins de fer et nous avons fait beaucoup de travail sur cet aspect. Je peux bien sûr vous remettre les travaux que nous avons effectués sur cette question, si cela vous intéresse.

Je dirais, au sujet du caractère abordable des aliments que votre question se rapproche beaucoup de notre point de vue, à savoir que le Canada est un des pays au monde où il en coûte le moins pour se procurer des aliments. Lorsque nous examinons les statistiques, nous constatons que nous sommes au troisième rang au monde pour ce qui est du coût par habitant et le pourcentage du revenu disponible qui est consacré à la nourriture. Les producteurs canadiens font d'excellentes choses lorsqu'il s'agit de produire des aliments de façon efficace et pour les rendre abordables.

Le transport soulève certains problèmes, en particulier si l'on prend les communautés du Nord et il y a beaucoup à faire. Je ne peux pas dire que nous ayons effectué une étude globale de tous les différents aspects des obstacles au transport et aux échanges commerciaux au Canada, mais nous pensons que c'est là un élément essentiel d'une politique alimentaire, en tenant compte du fait que les producteurs primaires du Canada et notre chaîne de valeur de production alimentaire obtiennent déjà d'excellents résultats pour ce qui est de fournir des aliments abordables. Il est tout à fait exact que le transport est un secteur auquel nous devrions prêter davantage attention, au moins sur certains aspects.

Le président: Merci, monsieur Ross.

[Français]

Merci, monsieur Drouin.

Monsieur Breton, vous avez la parole pour six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous nos collègues qui se joignent à nous en tant que nouveaux membres du Comité. C'est un plaisir de travailler avec vous à cette étude sur la politique alimentaire.

Ma question s'adresse à chacun d'entre vous.

Toute la question de l'éducation liée à la politique alimentaire me préoccupe beaucoup. On peut penser, en matière d'environnement, à tout ce temps et toute cette énergie qui ont été investis au cours des 20 dernières années pour faire en sorte que les consommateurs et toute la population fassent du recyclage. Aujourd'hui, nous nous sentons coupables si nous jetons un petit pot de plastique à la poubelle plutôt que dans le bac à recyclage. Il reste que cela a pris tellement d'années. Mon souhait le plus cher est que l'aspect pédagogique soit vraiment important dans la nouvelle politique alimentaire. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

Évidemment, lorsqu'ils choisissent un produit, les consommateurs ont besoin de savoir ce qu'ils achètent, quelle est la valeur nutritive du produit, et ainsi de suite. Vous avez sûrement une opinion sur la question.

Je vais commencer par vous, monsieur Le Vallée.

• (1625)

M. Jean-Charles Le Vallée: Dans certains groupes vulnérables, ce qu'on appelle l'alphabétisation alimentaire est faible. C'est attribuable en partie au fait qu'on ne leur transmet cette connaissance ni à la maison ni à l'école, où les programmes n'incluent plus de cours d'économie familiale. Ils se fient donc surtout à l'industrie agroalimentaire, aux annonces publicitaires, aux chefs cuisiniers et, dans une moindre mesure, au Guide alimentaire canadien. En fait, en tant que professeur d'université, je peux vous dire que seulement un dixième de mes étudiants environ ont lu le Guide alimentaire canadien. On parle pourtant ici d'étudiants de niveau universitaire. Il y a donc un effort à faire pour que l'alimentation soit remise au programme dans les écoles. Sur le marché du travail, c'est aussi un domaine vers lequel on peut attirer les gens et les inciter à accroître leurs connaissances. C'est un secteur qui offre beaucoup de possibilités.

Je veux aussi aborder la question des prix. Il y a des groupes vulnérables, par exemple les mères et les pères célibataires, qui, parmi les familles canadiennes, sont les plus à risque. Il y a également des gens plus démunis. Les Inuits, dans le Nord, sont les plus touchés au Canada. Ils constituent un petit groupe qui ne compte que 45 000 ou 60 000 personnes environ. Ces communautés se nourrissent traditionnellement des produits de la chasse et de la pêche et ne sont pas habituées à notre mode d'alimentation. Elles apprennent à le faire, mais les jeunes quittent leur communauté. C'est un peu comme en agriculture où les jeunes quittent la ferme familiale. Il s'agit donc de trouver un moyen de retenir les gens, de les éduquer et de leur offrir la possibilité de découvrir ce secteur.

M. Pierre Breton: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Masciotra, monsieur Adolphe, aimeriez-vous émettre une opinion à ce sujet?

[Traduction]

M. Dale Adolphe: Je reconnais bien sûr que l'éducation doit être un élément important, sous trois aspects. Nous avons entendu dire aujourd'hui que les consommateurs étaient ceux qui gaspillaient le plus: 40 %, ou un chiffre comparable, des aliments gaspillés sont le fait des consommateurs. Les empoisonnements alimentaires surviennent le plus souvent dans les foyers et non pas ailleurs. Il avait éduqué les consommateurs. La dernière partie est une mauvaise compréhension de ce qu'est l'agriculture moderne.

Je vais prendre mon cas comme exemple. Mes parents avaient une exploitation agricole dans le sud-est de la Saskatchewan. J'ai grandi et j'ai travaillé sur cette ferme. Mes enfants allaient voir leurs grands-parents sur cette ferme, mais leurs enfants n'ont peut-être jamais été sur une ferme. En quatre générations, nous avons perdu tout contact avec l'agriculture primaire.

Cette perte de contact peut déboucher sur une réglementation découlant de mythes urbains et ce n'est pas vraiment ce que nous voulons faire. Nous voulons continuer à nous appuyer sur les données scientifiques. Pour le faire, il faut canaliser et compléter ce volet éducation.

[Français]

M. Pierre Breton: Merci.

Monsieur Ross, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

M. Scott Ross: Je me fais tout à fait l'écho de la plupart des commentaires que vous avez déjà entendus. Je pense que l'éducation doit être un élément essentiel d'une politique alimentaire nationale. Pour ce qui est des questions que M. Adolphe vient de soulever ainsi que celles qu'a soulevées plus tôt Jean-Charles, il y a un domaine où il existe, d'après nous, de grandes possibilités, c'est l'éducation, en plus des questions touchant le gaspillage des aliments et l'alphabétisme alimentaire, et ainsi que tous les bénéfices que cela pourrait apporter sur le plan de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

Mais c'est surtout le fait que l'élaboration de cette politique offre une possibilité énorme, celle de sensibiliser la population canadienne au secteur agricole. Cela offre de nombreux avantages, dont l'un est de réduire l'écart auquel nous venons de faire référence et qui existe entre la plupart des Canadiens et l'expérience pratique qu'ils ont eue de la production agricole et de toute la chaîne de valeur alimentaire. En outre, je pense que les questions touchant la main-d'œuvre agricole demeurent préoccupantes pour nos membres.

Un des avantages qu'il y aurait à sensibiliser davantage la population à l'égard de notre secteur est que cela permettrait de mentionner les nombreuses possibilités de carrière qu'il offre. La promotion des carrières et l'acquisition de techniques est un aspect très important et un domaine dans lequel une politique alimentaire nationale peut jouer un rôle critique, en précisant les possibilités qui existent dans ce secteur, en sensibilisant les Canadiens à ce qui se passe vraiment dans la production alimentaire et en examinant les façons qui nous permettraient de faire correspondre la demande en main-d'œuvre dans ce secteur à l'offre qui permettrait de répondre à ces besoins au Canada. C'est certainement là un autre aspect essentiel pour l'éducation et pour une politique alimentaire nationale.

● (1630)

Le président: Merci, monsieur Ross.

Je dois malheureusement vous dire que notre première heure est écoulée.

[Français]

Je vous remercie, messieurs Ross, Adolphe, Masciotra et Le Vallée. Cette rencontre a été très intéressante.

Nous allons faire une pause de deux minutes et nous reprendrons ensuite pour la deuxième heure.

● (1630)

(Pause)

● (1635)

[Traduction]

Le président: Bienvenue à la deuxième heure de notre étude sur une politique alimentaire pour le Canada.

Nous allons accueillir pour cette deuxième heure, la Canadian Cattlemen's Association qui est représentée par M. Dan Darling, qui n'est pas un étranger pour nous, et aussi, par M. Brady Stadnicki.

Bienvenue à tous les deux.

Nous allons également accueillir Ashley St-Hilaire, directrice, programmes et relations gouvernementales de Cultivons biologique Canada, M. Jim Robbins, président de la Fédération biologique du Canada.

Nous vous souhaitons la bienvenue à tous les deux.

Nous allons commencer par un exposé préliminaire de sept minutes. Je vous invite à commencer, monsieur Darling.

M. Dan Darling (président, Canadian Cattlemen's Association): Je vous remercie de m'avoir invité à vous parler aujourd'hui. Comme cela a été mentionné, je m'appelle Dan Darling et ma famille et moi exploitons une ferme d'élevage près de Castleton, en Ontario. Je suis actuellement le président de la Canadian Cattlemen's Association, et je vous présente, au nom des 60 000 éleveurs de boeuf du Canada, notre point de vue sur la politique alimentaire canadienne. Je suis accompagné aujourd'hui par Brady Stadnicki, qui fait partie du personnel de notre organisme ici à Ottawa.

Au début de l'année, le gouvernement du Canada a décrit les objectifs qu'il souhaitait atteindre avec une politique alimentaire pour le Canada, en précisant que cette politique offrirait une vision à long terme de ses objectifs en matière de santé, d'environnement, de société et d'économie reliés aux aliments, tout en définissant les mesures qui pourraient être prises à court terme. La CCA a participé activement aux consultations relatives à la politique alimentaire et poursuivra sa collaboration au processus d'élaboration de cette politique.

Avant d'aborder les thèmes sur lesquels la politique alimentaire va être axée, j'aimerais faire quelques grandes recommandations concernant l'élaboration de cette politique.

Premièrement, il est nécessaire que les producteurs agricoles soient fortement représentés au sein de la structure ou du conseil de gouvernance qui guidera les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux chargés d'élaborer la politique. La CCA estime qu'il est important que ce processus soit axé sur la collaboration et l'inclusion de la société civile, mais les agriculteurs et les éleveurs constituent la base du système alimentaire canadien, et il est essentiel que nous jouions un rôle important dans l'élaboration de cette politique.

Si elle est conçue et mise en oeuvre correctement, la politique alimentaire du Canada pourrait réduire le fossé qu'il y a entre le public canadien et l'agriculture canadienne moderne. En tant qu'industrie, nous savons qu'il est très important d'établir des relations de confiance avec la population et que nous devons rétablir de bons rapports avec les consommateurs et le public. Cette initiative offre la possibilité de rapprocher les éleveurs, les agriculteurs et la population afin de trouver des valeurs communes au sein des systèmes agricoles et alimentaires du Canada.

Il est également impératif que la politique alimentaire du Canada soit basée sur des données scientifiques et qu'elle s'appuie sur les meilleures études et données possible. Il y aura lieu de nous donner des bases de référence, des priorités et des objectifs clairs pour faire de notre politique alimentaire un programme qui pourra utilement guider notre action. Il faut qu'elle soit souple, mise à jour régulièrement pour tenir compte des variations du marché et de la situation de l'environnement et elle devrait multiplier et compléter les initiatives fédérales plutôt que les dédoubler.

Les grands principes proposés pour la politique alimentaire sont l'amélioration de l'accès à des aliments abordables, l'amélioration de la santé et de la sécurité des aliments, la conservation des sols, de l'eau et de l'air et l'amélioration de la qualité des aliments. Nous sommes tout à fait favorables à tous ces principes, mais il est important de les replacer dans leur contexte. Par exemple, nous voulons tous avoir accès à des aliments abordables. La politique alimentaire doit toutefois tenir compte du fait que l'innovation et la technologie aident notre industrie et les autres producteurs à utiliser les ressources de la façon la plus efficace possible, et à contrôler les coûts de production. Elles nous permettent ainsi d'offrir aux consommateurs des aliments abordables.

Il est important que la politique alimentaire du Canada prenne en compte les technologies qui améliorent la productivité comme les implants de croissance, les additifs alimentaires et même les produits biologiques. Cela nous permettra d'atteindre notre but, à savoir, offrir des aliments abordables ainsi que d'autres objectifs, comme la conservation des sols. La politique alimentaire devra tenir compte du fait que l'élevage du bétail et l'offre de la viande de boeuf aux consommateurs peuvent jouer un rôle important pour atteindre les objectifs décrits pour que nous puissions l'appuyer.

Nous savons déjà que le boeuf est un aliment très nutritif et sain qui peut améliorer la santé de la population lorsqu'il est consommé avec des produits laitiers, des céréales entières et des légumes en complément.

Le Canada possède déjà un des meilleurs systèmes de sécurité alimentaire et un des meilleurs dossiers au monde, mais nous savons qu'il faut continuer à déployer des efforts pour améliorer la santé et la sécurité alimentaire, si nous voulons préserver la confiance du public ainsi que l'avantage que possède le Canada dans le domaine de l'élevage du boeuf et renforcer la santé de tous les consommateurs. Le secteur bovin canadien a accordé une grande importance à la sécurité alimentaire et à la santé dans ses priorités en matière de recherche et il a élaboré des programmes de sécurité alimentaire à la ferme destinés aux éleveurs de bétail. Ces programmes sont axés sur la formation des éleveurs et la vérification des pratiques appliquées à la ferme.

Nous savons qu'il est possible de très bien utiliser le bétail pour conserver les sols, améliorer la santé des pacages et veiller à la conservation des pâturages. En préservant l'intégrité des pâturages utilisés, nous fournissons également au public des biens publics comme la séquestration du carbone, un habitat pour la faune, le

renforcement de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau.

• (1640)

Pour ce qui est d'obtenir davantage d'aliments de haute qualité, le secteur bovin canadien et toute l'agriculture canadienne constituent un actif de croissance stratégique qui est bien positionné pour jouer un rôle essentiel dans l'alimentation mondiale grâce à des produits sains et de haute qualité.

Il est impératif que la politique alimentaire canadienne accorde une grande importance à la mise en place d'un environnement commercial le plus compétitif possible pour pouvoir produire des aliments de la meilleure qualité possible et augmenter sensiblement l'apport de l'agriculture à l'économie canadienne. Cela comprend également la recherche, l'accès aux marchés, les études, la main-d'oeuvre et la mise en place d'un système de réglementation compétitif.

Pour terminer, j'aimerais dire que le Canada occupe déjà une excellente position pour ce qui est d'atteindre les objectifs et de mettre en oeuvre les grands principes d'une politique alimentaire. L'agriculture canadienne a fait d'énormes progrès au cours des 50 dernières années dans le domaine de la conservation des sols, de l'air, de l'eau et de la biodiversité. Grâce à l'amélioration de la productivité et à la recherche, l'empreinte GES du boeuf canadien est une des plus faibles au monde.

Les consommateurs canadiens ont accès, si on les compare à la plupart des autres pays, à des aliments sécuritaires, de haute qualité et très abordables. Grâce à l'abondance d'eau douce, de céréales fourragères et de pâturages, et à des éleveurs novateurs et motivés, le Canada est bien placé pour produire davantage d'aliments de haute qualité destinés tant aux consommateurs locaux qu'internationaux.

Il est toujours possible d'améliorer les choses. C'est un but que notre industrie s'est donné, mais il convient de reconnaître que notre position de départ est très forte.

Je vous remercie de m'avoir permis de prendre la parole et nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Darling.

Nous allons maintenant entendre Mme St-Hilaire de Cultivons biologique Canada.

Mme Ashley St Hilaire (directrice, programmes et relations gouvernementales, Cultivons biologique Canada): Bonjour, je remercie les membres du Comité de nous avoir invités.

Je m'appelle Ashley St-Hilaire, et je suis la directrice des programmes et des relations gouvernementales au sein de Cultivons biologique Canada. Je suis accompagnée aujourd'hui par mon collègue, Jim Robbins, qui représente la Fédération biologique du Canada.

Cultivons biologique Canada est un organisme national sans but lucratif qui regroupe des agriculteurs du secteur biologique. Nous sommes très heureux d'être ici aujourd'hui pour parler de l'importance de cette initiative gouvernementale qui vise à élaborer une politique alimentaire nationale pour le Canada. Nous aimerions également rappeler au Comité que cette semaine est la Semaine bio, une célébration annuelle canadienne de l'agriculture, des fibres et des aliments biologiques. Nous en sommes à notre septième année.

Le moment est bien choisi pour parler d'une politique nationale alimentaire pour le Canada. La période des récoltes des produits canadiens tire à sa fin, et l'abondance règne tout autour de nous, mais notre travail quotidien nous rappelle qu'il y a encore trop de Canadiens qui ne bénéficient pas de la sécurité alimentaire. Au sommet sur la politique alimentaire nationale, nous avons été choqués d'apprendre que le recours aux banques alimentaires continuait d'augmenter dans l'ensemble du pays, bien que le Canada soit classé huitième au monde pour ce qui est de l'accès à des aliments abordables. Nous appuyons l'action du gouvernement et de Sécurité alimentaire Canada qui jouent un rôle de chefs de file dans l'élaboration d'une politique alimentaire nationale qui va s'attaquer directement à ces questions. Tous les Canadiens doivent avoir accès à des aliments nutritifs et culturellement appropriés pour qu'ils puissent vivre dignement.

Nous pensons que les aspects prioritaires de cette politique sont appropriés et devraient se voir accorder la même importance. L'agriculture et les aliments biologiques recourent tous ces domaines prioritaires et renforcent la sécurité alimentaire des Canadiens, parce que le principe essentiel de l'agriculture biologique est l'accès à des sols sains.

Grâce aux pratiques de gestion biologiques, les producteurs de produits organiques améliorent la santé de nos sols agricoles dans l'ensemble du pays, et font ainsi en sorte que ces terres puissent produire des aliments pour les générations de Canadiens qui vont suivre. Des sols sains améliorent les rendements et la qualité des produits. Lorsque nous ne prenons pas soin de nos sols, nous nous en remettons aux intrants, qui augmentent le coût des produits agricoles, réduisent leur rentabilité, et rendent de plus en plus difficile la culture de ces produits pour les Canadiens et pour le monde entier. La rentabilité des exploitations agricoles et la sécurité alimentaire sont au Canada reliées de façon naturelle.

Nous invitons également les décideurs à reconnaître qu'il faut instaurer un équilibre entre la productivité de nos fermes agricoles et la dégradation de l'environnement. La recherche d'objectifs ambitieux en matière d'exportation de produits agricoles qui s'élèverait à 75 milliards de dollars d'ici 2025 ne devrait pas se faire aux dépens de la santé environnementale de nos terres agricoles, parce que cela risquerait d'aggraver l'insécurité alimentaire au Canada.

L'agriculture biologique est une industrie qui a toujours recherché la préservation de cet équilibre et qui continue d'être un chef de file en matière de durabilité agricole. Les consommateurs de toute origine appuient notre industrie chaque jour lorsqu'ils achètent des produits biologiques dans leur épicerie ou dans les marchés d'agriculteurs. Cette politique et l'engagement du gouvernement de financer de façon permanente les normes biologiques canadiennes devraient appuyer les consommateurs qui souhaitent avoir accès à des produits biologiques locaux et durables.

Je vais inviter Jim à parler de cet aspect.

● (1645)

M. Jim Robbins (président, Fédération biologique du Canada, Cultivons biologique Canada): Merci, Ashley.

Je suis un agriculteur biologique de la Saskatchewan. Avec ma famille, j'éleve du bétail et je cultive des céréales, des légumineuses et des plantes fourragères — tout cela selon un modèle biologique — sur 2 500 acres en Saskatchewan. Nous avons exploité notre ferme de façon conventionnelle pendant 21 ans, et nous venons presque de terminer notre 19^e récolte biologique.

Je suis fier de représenter aujourd'hui la Fédération biologique du Canada, qui surveille le respect des normes canadiennes nationales

en matière d'agriculture biologique. Les normes biologiques respectent le lien qu'il y a entre l'agriculture et l'environnement. Elles définissent les bonnes pratiques agricoles en matière de productivité, de rentabilité et de préservation de notre environnement.

Il y a quelques dizaines d'années, les producteurs de toutes les régions du pays se sont réunis parce qu'ils voulaient changer la façon dont ils cultivaient leurs terres. Ils voulaient réduire leur empreinte environnementale et améliorer leur rentabilité. Les normes biologiques canadiennes fournissent un cadre pour leurs pratiques agricoles et leur permettent de définir ce qu'ils font dans l'agriculture biologique. Ces normes ne constituent pas seulement des mesures destinées à donner confiance à la population dans l'agriculture biologique, mais elles représentent également une norme pour l'industrie pour ce qui est d'atteindre et d'uniformiser la rentabilité environnementale d'une ferme. Ces normes sont un bien public et les pratiques des agriculteurs biologiques profitent à tous les Canadiens.

Nos normes biologiques canadiennes ont été établies par le gouvernement du Canada aux termes d'une loi en 2009, et elles sont mentionnées dans les règlements fédéraux canadiens. Le secteur biologique canadien fonctionne toutefois constamment avec le risque de perdre l'élément essentiel de notre industrie, à savoir notre régime d'assurance, nos normes, notre marque et la confiance de la population. Cela vient du fait qu'à la différence de nos concurrents, comme ceux des États-Unis et de l'Union européenne, dont les gouvernements financent de façon intégrale et permanente la préservation des normes biologiques, le gouvernement du Canada n'a toujours pas pris de mesures en ce sens pour sa propre industrie biologique.

Les normes biologiques canadiennes, qui sont la propriété de la Commission canadienne des normes générales, obligent notre industrie à réviser et à mettre à jour ces normes tous les cinq ans. Cette opération coûte environ un million de dollars, dont la plus grande partie est destinée à payer le travail de la Commission canadienne des normes générales qui est chargée de surveiller l'examen des normes révisées et de les publier. Il y a également le coût des consultations nationales dont le tout est de veiller à ce que les normes reflètent les besoins des parties prenantes à l'agriculture organique.

La révision des normes est un aspect absolument essentiel pour la préservation non seulement de la marque biologique canadienne, mais également de toutes nos ententes internationales négociées par le gouvernement au sujet des échanges de produits biologiques, ententes que nous avons conclues avec 90 % de nos principaux partenaires commerciaux: l'Union européenne, le Japon et les États-Unis.

La marque biologique canadienne et les normes biologiques canadiennes appartiennent toutes au gouvernement; le gouvernement du Canada prépare son budget pour 2018, en tenant compte de sa politique nationale alimentaire et de l'objectif qu'il s'est donné en matière d'exportations agricoles pour 2025, et nous vous invitons vivement à supprimer le désavantage compétitif dont nous souffrons au Canada: supprimez le risque que court notre industrie et accordez un financement permanent pour l'élaboration et l'application des normes biologiques canadiennes. Elles doivent être entièrement révisées et mises à jour avant 2020 et ce travail doit commencer en 2018.

Pour terminer, nous rappelons au Comité que l'agriculture biologique est l'exemple d'une industrie en plein essor, qui favorise une croissance propre et constitue un modèle en vue de la promotion d'une production alimentaire adaptée au climat. Le gouvernement du Canada est en train d'élaborer sa politique alimentaire nationale et nous espérons qu'il va adopter une politique qui favorise et récompense une production agricole durable, ce qui ne pourra que contribuer à la sécurité alimentaire au Canada. Nous l'invitons également à rechercher les moyens de supprimer les désavantages compétitifs que subissent nos producteurs biologiques. Accorder un financement permanent à l'élaboration des normes biologiques canadiennes serait un bon premier pas.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de parler de ce sujet aujourd'hui.

• (1650)

Le président: Je vous remercie, monsieur Robbins et madame St-Hilaire.

Nous allons commencer nos questions. Monsieur Barlow, vous avez six minutes.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Je remercie les témoins de leur présence cet après-midi pour cette discussion importante.

Je vais revenir sur deux ou trois thèmes de nos premières questions. Je sais que certains d'entre vous étaient présents, mais je crois que c'est plus prudent pour les témoins.

Je comprends les sentiments exprimés par mes collègues d'en face, MM. Drouin et Longfield, lorsqu'ils évoquaient l'importance des exploitations familiales pour notre économie et rapportaient l'inquiétude dont leur ont fait part des agriculteurs à propos des changements possibles à la fiscalité, mais je trouve leurs commentaires quelque peu malhonnêtes, étant donné que le gouvernement libéral ne laisse en rien entendre depuis quelques semaines qu'il souhaite prolonger ces consultations. Il me semble que si vous vouliez sincèrement veiller à ce que ces changements n'aient pas d'incidence sur les agriculteurs canadiens, vous prolongeriez la période de consultation. À mon avis, y mettre fin en pleines récoltes montre toute la priorité accordée au point de vue des agriculteurs canadiens.

Je demande de nouveau au gouvernement libéral d'envisager de prolonger la période de consultation, et si c'était une priorité, vous vous seriez ralliés à notre motion aujourd'hui, ce qui nous aurait amenés à étudier les conséquences financières de ces changements fiscaux pour l'agriculture. Vous ne vouliez pas qu'on les étudie. J'ai donc l'impression que vous vous fourvoyez quelque peu quand vous vous déclarez inquiets au sujet de la protection de nos petites exploitations agricoles.

Nous avons parlé, entre autres, dans cette étude de faire en sorte d'avoir des aliments abordables, mais tout ce dont parlent nos collègues d'en face, il me semble, va dans le sens inverse. J'ai pris quelques notes aujourd'hui. En ce qui concerne les transports, ils ne prolongent pas la Loi sur le transport ferroviaire équitable pour les producteurs de grain. Il y a la taxe sur le carbone et l'élimination du report de l'impôt sur les bons de paiement différés pour les grains. Ce genre de choses rendra, à mon sens, l'agriculture plus coûteuse et nous accèderons aux aliments moins abordables.

J'aimerais avoir votre avis sur certaines conséquences, à vos yeux, des changements fiscaux que le gouvernement apporte et sur les répercussions de ces changements sur notre accès et notre capacité d'accéder à des aliments abordables.

M. Dan Darling: Tout d'abord, j'aimerais dire que la Canadian Cattlemen's Association souhaiterait disposer d'un peu plus de temps pour terminer des études qu'elle a entreprises sur les changements proposés au régime fiscal afin de déterminer si ceux-ci seront lourds de conséquences pour nos producteurs. Je pense qu'un des malentendus au sujet des exploitations familiales est qu'on se dit que s'il s'agit d'une société à responsabilité limitée, ce n'est plus une petite exploitation familiale, or c'est loin d'être le cas.

Mon exploitation est aussi une société à responsabilité limitée qui comprend mon frère, moi-même, mes trois filles et mon épouse. On ne peut guère faire plus petit que cela, mais nous sommes en société à responsabilité limitée. Nous souhaitons un prolongement de la période afin de pouvoir terminer des études réalisées pour que nous sachions de quoi il retourne pour nous.

Pour ce qui est d'autres changements que vous avez mentionnés, je prendrai, par exemple, la modification de la réglementation des transports et des changements au temps que le bétail peut passer dans un camion, qui ne reposent d'ailleurs sur aucune donnée scientifique. Je suppose qu'on essaie de nous aligner sur un modèle européen sur lequel on ne peut pas s'aligner à cause des différentes tailles dans le pays. En plus, ce changement coûtera très cher aux producteurs en temps de repos pour le bétail. Vous parliez plus tôt de faire en sorte que les consommateurs aient accès aux aliments en temps voulu. Or, les mesures annoncées vont à l'encontre de ce but.

C'est ce qui me vient à l'esprit.

Ashley.

• (1655)

Mme Ashley St Hilaire: Peut-être devrais-je intervenir avant que le temps imparti soit écoulé. Au sujet de la tarification du carbone dont vous avez parlé, elle vise à inciter les producteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les engrais azotés font partie des intrants agricoles à plus haute intensité énergétique. On leur doit 70 % des émissions d'oxyde nitreux, qui est le pire des gaz à effet de serre.

Comme il s'agit d'un intrant dont la production est très énergivore, la tarification du carbone devrait faire augmenter le coût des engrais azotés, ce qui rend les choses plus difficiles pour les agriculteurs, réduit leur rentabilité et augmente leurs coûts de production. Cependant, il faut laisser assez de temps aux industries pour s'adapter à ces changements dans la tarification. Nous savons dans l'agriculture biologique que nous n'utilisons pas d'engrais azotés. Nous utilisons des engrais verts. Nous utilisons l'assolement. Nous utilisons un certain nombre de pratiques de gestion biologique pour renforcer la fertilité des sols. Nous avons donc des pratiques et des techniques que ces agriculteurs peuvent adopter. Toutefois, les agriculteurs ont besoin de temps et d'aide pour s'adapter à ces changements, ce qui nous ramène aux études et à la prolongation.

En ce qui a trait à la prolongation des consultations, je pense qu'il nous faut toujours plus de temps pour examiner la recherche et réaliser les études nécessaires pour qu'on tienne bien compte de l'avis de l'industrie dans les politiques élaborées.

J'en resterai tout simplement là.

M. John Barlow: Je vous remercie de vos commentaires sur la tarification du carbone, mais cela n'a pas d'incidence sur les bétailières, le carburant et ce genre de choses qui continueront de faire augmenter les coûts de l'exploitation.

J'ai une dernière question pour vous deux.

Un des problèmes que je vois dans cette étude et dans la toute première version préliminaire du guide alimentaire canadien — je crois que c'en sera la base —, c'est qu'on choisit clairement les gagnants et les perdants et qu'on dresse les secteurs les uns contre les autres en encourageant les Canadiens à ne pas manger de viande rouge et, dans le cas des produits laitiers, en ne leur consacrant plus leur propre section. Pour moi, on essaie de dire aux Canadiens ce qu'ils devraient manger ou pas, quels sont les choix santé, et on dresse des secteurs agricoles les uns contre les autres. Qu'en pensez-vous?

Le président: Je vous remercie, monsieur Barlow. Je suis désolé.

M. John Barlow: Ce n'est rien, monsieur le président. Merci.

Le président: Monsieur Peschisolido, vous disposez de six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): J'aimerais remercier tous les témoins d'être venus discuter de notre politique alimentaire nationale.

J'essaie de manger bio. Je pense que c'est plus sain et je crois que c'est mieux pour l'environnement, mais c'est cher. J'ai la chance d'avoir un certain revenu et des biens qui me permettent de manger bio. Je ne crois pas que ce soit le cas de la famille moyenne. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur l'aide dont vous auriez besoin pour...? La production biologique est durable d'un point de vue environnemental. Comment pouvons-nous, en tant que gouvernement et en tant que société, vous aider à rendre le bio durable en le rendant abordable pour tous les Canadiens?

M. Jim Robbins: Les produits biologiques sont généralement plus chers dans le commerce, mais pas toujours. La différence de prix varie. S'ils sont plus chers, c'est surtout parce qu'ils sont plus rares. C'est aussi simple que cela.

Je suis agriculteur biologique. Je suis impatient de voir ce secteur se développer, autrement dit, de voir plus d'agriculteurs biologiques sur le marché, car s'ils sont plus nombreux, les prix baisseront. C'est tout simplement une question d'offre et de demande.

De quoi avons-nous besoin pour développer le secteur et faire baisser les prix sur le marché pour les consommateurs avec le temps? Nous n'obtenons pas notre juste part de la recherche ni de juste prolongation. Nous avons fait de la norme biologique canadienne l'élément clé de notre mémoire. Cette norme appartient au gouvernement du Canada, mais il ne paie pas pour son maintien. Tous nos concurrents, nos concurrents importants — l'Union européenne et les États-Unis — paient pour le maintien de la norme. Cette norme est tout à fait essentielle. Elle définit les pratiques durables et elle est indispensable au secteur.

• (1700)

Mme Ashley St Hilaire: J'aimerais ajouter qu'il ressort de sondages réalisés récemment auprès de consommateurs par Ipsos et nos partenaires de l'Association pour le commerce des produits biologiques qu'il n'existe aucune tendance visible dans les types de consommateurs qui achètent des produits biologiques. Les questionnaires portaient sur le revenu et l'ethnicité, et ce que nous constatons, c'est que des Canadiens de tous horizons achètent des produits biologiques.

Cela dit, nous savons que les Canadiens marginalisés qui ont déjà assez de mal à acheter quoi que ce soit à l'épicerie ne pourraient pas acheter de produits biologiques. Comme le mentionnait Jim, la rareté y est pour beaucoup.

M. Joe Peschisolido: Dan et Jim, vous connaissez sans doute tous deux Bill Zylmans. C'est un éleveur bovin de ma région. Il a une

petite exploitation à Richmond et une plus grande à Delta, dans la vallée.

Je suis surpris parce que je suppose, Dan, que la plupart des membres de votre association ne font pas d'élevage bovin biologique et, Jim, vous avez mentionné que vous avez une exploitation biologique. Bill essaie de sortir de l'élevage bovin traditionnel, ce qui est assez unique en Colombie-Britannique, parce que nous fonctionnons avec l'Alberta. Nous élevons les veaux jusqu'à six ou sept mois, puis nous les envoyons dans les parcs d'engraissement en Alberta.

J'aimerais avoir votre avis. Je n'ai pas de question particulière, mais j'aimerais savoir ce que nous pourrions faire, selon vous, pour que notre secteur bovin soit plus orienté vers le biologique. Aussi, pour revenir à votre commentaire sur la confiance du public, Dan, vous avez parlé de combler le fossé entre le public et l'industrie au sujet des bovins. Je ne mange pas de boeuf, mais d'autres en mangent, et je crois que le Canada devrait avoir un secteur bovin solide. J'aimerais beaucoup savoir ce que vous pensez de tout cela.

M. Jim Robbins: Je répondrai en premier.

Je suis bien producteur de bovins biologiques. Avant, j'étais éleveur-naisseur, mais maintenant, je mène tous nos veaux jusqu'au poids de marché, ce qu'il est possible de faire de façon biologique dans la région des Prairies. On m'avait dit que la finition des bovins était une forme d'art, mais c'est une forme d'art qu'il n'est pas difficile de maîtriser.

C'est tout à fait possible. C'est une partie importante de notre exploitation agricole. C'est faisable. Je touche un prix légèrement meilleur pour mon boeuf biologique. Quand je le vends directement, je gagne 20 % de plus. Quand je vends des bovins à un acheteur, à un abattoir, j'empêche environ 35 % de plus.

C'est faisable, et il est probable que Dan fait beaucoup de choses que je fais moi aussi. Vous mettez votre troupeau aux pâturages l'été. Moi aussi. J'y mets aussi mes animaux d'un an, et je procède à la finition qu'après leur période de pâturage. J'imagine que nous faisons la même chose à bien des égards. Je doute fort, par ailleurs, que vous pulvérisiez vos herbages.

M. Dan Darling: Nous avons des choses en commun, mais comme le mentionnait Jim, nous ne mettons généralement pas les bouvillons aux pâturages. Nous pensons qu'il est plus rentable — et c'est démontré jusqu'au consommateur, ou ça devrait l'être — de produire ces animaux aussi vite que possible de la naissance à l'abattage, ce qui réduit non seulement le coût, mais aussi notre empreinte carbone. Si l'empreinte carbone du Canada continue de diminuer, c'est en partie parce que nous produisons les bovins aussi rapidement. Au Brésil, par exemple, l'empreinte carbone est beaucoup plus importante que la nôtre, alors que les éleveurs brésiliens mettent toutes leurs bêtes aux pâturages, mais ils les gardent beaucoup plus longtemps.

Le président: Je vous remercie, monsieur Peschisolido.

Madame Boucher.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Bonjour à tous.

Je vous remercie de votre présence.

Je suis nouvelle à ce comité, tout comme mes deux confrères. Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui parce que j'ai plusieurs questions à vous poser.

Il y a une question que mon confrère M. Barlow a posée, sur laquelle j'aimerais obtenir votre point de vue.

Moi aussi, quand j'ai entendu parler de la nouvelle...

• (1705)

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je suis désolé de vous interrompre, madame Boucher.

Est-ce que ce n'est pas le tour du NPD d'avoir la parole?

Le président: Nous avons décidé de poursuivre dans l'ordre cette fois. Elle aura la parole en quatrième.

M. Lloyd Longfield: Je suis désolé, madame Boucher. Je voulais juste vérifier.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Je vais donc reprendre ma question. Merci.

À ce que je vois, les libéraux ne veulent pas me laisser parler. Je suis pas mal fâchée, monsieur.

Des voix: Ah, ah!

Mme Sylvie Boucher: Plus sérieusement, j'aimerais mentionner que j'ai été surprise de voir qu'un nouveau guide alimentaire était sur le point d'être achevé. Comme d'habitude, on ne nous a pas mis au courant. Je ne voudrais pas qu'on fasse ce qu'on a fait en séparant les domaines urbain et rural, c'est-à-dire qu'on divise les agricultures. Dans le nouveau guide, les produits laitiers sont mis à part des autres produits, ce qui est dommage. Vous me le direz si je me trompe, mais je pense que les deux agricultures vont de pair. Certains préfèrent les produits biologiques, alors que d'autres préfèrent les aliments issus de la production laitière. Je pense qu'il faut respecter les préférences de tous au Canada.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

[Traduction]

M. Dan Darling: Oui. Je suis tout à fait de cet avis. Nous représentons les producteurs de boeuf, mais nous ne voulons certainement pas dénigrer les producteurs laitiers, les producteurs de poulets ou les agriculteurs biologiques parce que nous faisons tous partie d'un créneau qui donne aux consommateurs ce qu'ils veulent. Nous avons ce luxe.

Nous sommes en effet opposés à tout genre de guide qui fait des gagnants ou des perdants. Cela ne nous intéresse pas. De plus, comme chaque fois qu'une mesure est annoncée, nous aurions certainement aimé qu'on nous demande notre avis avant plutôt qu'après.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Je vous remercie.

[Traduction]

M. Brady Stadnicki (analyste des politiques, Canadian Cattlemen's Association): Puis-je ajouter quelque chose?

Pour revenir au guide alimentaire canadien, nous avons présenté des recherches de l'Université de l'Alberta relatives au conseil donné dans le nouveau guide de manger moins de viande rouge. Nous voulions un peu plus de données scientifiques, mais nous voulions aussi présenter les choses sous un jour plus positif.

J'ai ici un extrait de l'étude de l'Université de l'Alberta. Elle porte sur 557 jeunes multi-ethniques d'Edmonton. Beaucoup d'entre eux présentaient des déficiences en vitamine B12, en zinc, en sélénium, en vitamine B6, en fer et en magnésium, qui sont tous des nutriments qu'on trouve dans la viande rouge et le boeuf. Nous voulions juste pouvoir dire que le boeuf, notre produit, est une excellente façon

pour les gens d'utiliser et de se procurer les nutriments dont certaines études disent que les jeunes et les personnes en pleine croissance manquent.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: J'aimerais poser une autre question relativement à l'aspect biologique.

On trouve de plus en plus d'aliments dits biologiques sur le marché, et leurs prix sont beaucoup plus élevés que ceux des aliments non biologiques. Au mois de juillet, une émission télévisée sur les aliments biologiques a été diffusée sur la chaîne Canal Vie. Selon cette émission, il faut faire attention au mot « bio », parce que certains aliments sont décrits comme étant biologiques alors qu'ils ne le sont pas.

Comment peut-on s'assurer que le produit sur les tablettes est vraiment biologique?

[Traduction]

Mme Ashley St Hilaire: Comme nous l'expliquions dans notre témoignage, nous avons une norme biologique canadienne fédérale. Nous avons une marque appartenant au gouvernement pour les produits biologiques au Canada. Le sceau dit « Biologique Canada » et les consommateurs où qu'ils soient peuvent chercher les produits portant ce label dans les épiceries, sur les marchés fermiers et partout où ils achètent des produits biologiques.

Une des lacunes de notre réglementation à l'heure actuelle, c'est que beaucoup de provinces n'ont pas leur propre règlement sur les produits biologiques. Cela veut dire que tout produit vendu uniquement dans la province, qui ne franchit pas ses limites ou les frontières internationales, est soumis à la réglementation de cette province. Aujourd'hui, seules cinq provinces canadiennes, soit la Colombie-Britannique, à compter de cet automne, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba, ont un règlement provincial. Nous travaillons de manière très proactive sur un règlement de ce type en Ontario en ce moment même. Cependant, à l'échelle interprovinciale et internationale, nous avons une réglementation très solide qui applique les normes biologiques canadiennes, et l'ACIA fait partie de cette application.

Bien sûr, les consommateurs qui achètent dans la province, sur les marchés fermiers en particulier, doivent demander aux agriculteurs si le produit est biologique et s'ils sont certifiés, car dans notre esprit, biologique veut dire certifié. À l'heure actuelle, toutes les provinces travaillent à l'adoption d'une réglementation provinciale des produits biologiques.

• (1710)

Le président: Je vous remercie, madame St-Hilaire.

[Français]

Merci, madame Boucher. Je vous ai donné quelques secondes de parole de plus.

Madame Quach, vous avez la parole pour trois minutes.

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici. Je suis très contente d'être ici, entre autres parce que je travaille sur un projet de loi comprenant une stratégie fédérale favorisant l'achat alimentaire local.

Comme on le sait, environ 10 000 fermes familiales ont dû fermer leurs portes au cours des 10 dernières années. Malgré cela, un emploi sur huit au pays est encore relié à l'industrie agroalimentaire.

L'achat local crée de l'emploi localement, en plus de nous permettre de réduire notre empreinte carbone et de nous assurer que les aliments sont cultivés dans le respect des normes sanitaires et environnementales établies.

Croyez-vous que l'achat local devrait faire partie de la stratégie alimentaire du gouvernement? Comment pourrait-on intégrer l'achat local dans cette stratégie?

[Traduction]

M. Brady Stadnicki: Pour ce qui est de la commercialisation et des produits locaux, je suis persuadé qu'on peut faire quelque chose.

Du point de vue du secteur bovin, quand vous parlez, disons, à la région d'Ottawa et à la base de consommateurs locaux, ils vont vouloir les types de produits que les Canadiens apprécient — steaks, rôtis et hamburger —, mais il y a aussi beaucoup de morceaux de l'animal que les Canadiens n'aiment pas particulièrement. C'est pourquoi il est important d'avoir cet équilibre entre le marché local et des marchés d'exportation pour pouvoir vendre tous les morceaux, comme la langue de boeuf, par exemple, à l'acheteur prêt à payer le plus. Cet équilibre est indispensable et il occupe toujours une place importante dans la politique alimentaire.

M. Jim Robbins: Dans le biologique, on met beaucoup l'accent sur la production alimentaire locale. Je vends une partie de mes bovins à des abattoirs, mais je vends aussi directement notre boeuf. Nous vendons principalement par le bouche-à-oreille, dans notre groupe d'amis ou dans la famille. Si on achète un quart de boeuf, on a le droit de décider comment l'animal sera dépecé et quelles parties on veut voir découper comment. C'est de cette façon que nous vendons une partie de nos bovins.

Dans l'Ouest du Canada, une grande partie de l'agriculture biologique est orientée à l'exportation, mais nous nous intéressons beaucoup aux marchés locaux et aux marchés fermiers. Même dans le cas de notre propre exploitation, le marché fermier me permet d'écouler une part importante de ma production. Nous voulons donc cet élément.

Le président: Merci, monsieur Robbins.

Il nous reste environ 14 minutes. Si tout le monde est d'accord, nous vous donnerons à chacun une question de quatre minutes.

Monsieur Berthold, vous partagerez votre temps de parole.

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le président, j'avais une question à poser, mais je vais plutôt céder mes quatre minutes de temps de parole à mon collègue M. Barlow, qui aimerait beaucoup poser quelques questions en tant que responsable du dossier du boeuf. De fait, M. Scheer croit tellement en l'agriculture qu'il a nommé deux porte-parole à la Chambre des communes pour s'occuper de ce dossier.

• (1715)

[Traduction]

M. John Barlow: Merci beaucoup, monsieur Berthold.

Jim, je suis curieux. Avec votre capacité et votre boeuf biologique, est-ce que ce serait aussi dans votre intérêt que nous traitions certaines questions relatives au commerce interprovincial pour que vous puissiez vendre votre boeuf en dehors de la Saskatchewan sans avoir à passer par un abattoir soumis à des inspections fédérales?

M. Jim Robbins: Le commerce interprovincial nous intéresse et, évidemment, les normes biologiques canadiennes me donnent ce droit. Vous avez raison, il peut y avoir un problème au niveau des abattoirs.

À l'heure actuelle, si je veux vendre directement même à ma famille en Alberta, je dois passer par un abattoir soumis à des inspections fédérales. Je peux le faire. C'est possible physiquement. Il y a un abattoir assez proche de chez moi pour cela, mais il faut qu'il soit certifié biologique ou qu'il ait un protocole d'entente à ce sujet. Ce n'est pas impossible, mais je crois que les abattoirs sous réglementation provinciale tenus à une norme élevée offrent aux consommateurs une très bonne assurance quant au produit qu'ils reçoivent. Dans mon cas, l'abattoir auquel je m'adresse généralement pour la vente directe des animaux est soumis à la réglementation provinciale. Je n'ai jamais eu de problème. Il n'y a pas de difficulté avec les produits qui sortent de cet abattoir. Les normes sont élevées et la province veille à leur application.

Mais, c'est certain, il serait bon d'avoir plus de latitude.

M. John Barlow: À propos de l'ACIA, je crois que vous avez raison, nous devons faire en sorte que si vous passez par un abattoir fédéral ou provincial, vous puissiez vendre votre produit en dehors de la Saskatchewan ou de l'Alberta.

M. Jim Robbins: Il est évident que les normes doivent être comparables dans ce cas.

M. John Barlow: Tout à fait.

Nous parlions de la sécurité des animaux dans ce cadre aussi.

Dan, vous en avez dit un mot. Nous avons parlé des nouvelles lignes directrices en matière de transport que l'ACIA met en place. À mon avis, plus on charge et décharge le bétail, plus on risque de blesser les animaux. Il me semble que c'est un problème aussi, n'est-ce pas? Ce n'est pas juste le financement et le temps, mais aussi des problèmes relatifs au transport même.

M. Dan Darling: En fait, c'est un des plus gros problèmes et nous avons témoigné devant le Comité à ce propos. Je sais que l'association des vétérinaires aussi.

Quand on charge des bovins dans une bétailière, ils se bousculent pour trouver une place et ils sont assez serrés dans le camion pour pouvoir s'appuyer les uns contre les autres de manière à ne pas être dérangés par le mouvement du véhicule. C'est très bien. Quand on les décharge — pour qu'ils se reposent, qu'ils mangent, qu'ils boivent —, le problème est qu'ils doivent retrouver leur place. Ils tournent en rond dans l'enclos et décident qui est le patron. Si on fait un arrêt de quatre ou de huit heures, il se peut qu'ils ne se reposent pas tout le temps.

L'association des vétérinaires a témoigné devant vous de ce que sont une alimentation, une quantité d'eau et un temps de repos suffisants. La nouvelle réglementation du transport ne repose sur aucune donnée scientifique. Elle ne représente qu'un coût pour nos producteurs et pour le consommateur en bout de ligne. Plus le transport dure, plus le coût est grand et ainsi de suite.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Poissant, vous avez quatre minutes.

M. Jean-Claude Poissant: Merci, monsieur le président.

Bonjour. Merci d'être ici aujourd'hui.

Nous avons aujourd'hui une qualité de témoins hors du commun.

Cela dit, j'aimerais clarifier quelque chose au sujet de la motion qui a été déposée tantôt. Elle n'a pas été refusée; nous avons seulement reporté la discussion qui vise à savoir si nous devrions l'étudier ou non.

Plusieurs sujets ont été abordés, dont l'éducation. Nous avons aussi parlé des moyens de vérification, de l'importance de ne pas travailler en vase clos, de l'étiquetage des OGM, de l'augmentation de la production et de la qualité alors qu'on doit tenir compte des changements climatiques, entre autres choses.

Qu'est-ce que la recherche peut apporter à la politique que nous voulons mettre en oeuvre, mais aussi en ce qui concerne les changements climatiques?

[Traduction]

M. Brady Stadnicki: Comme cela a été mentionné tout à l'heure, on met l'accent aussi sur le gaspillage alimentaire. Les données de la Table ronde canadienne sur le boeuf durable montrent qu'en aval, ou à partir des entreprises de conditionnement, sur 1,24 kilogramme de boeuf désossé, seul un kilogramme est consommé. Autrement dit, il y a une perte. D'où la conclusion que l'industrie canadienne du boeuf pourrait réduire son empreinte carbone de 5 % si on réduisait le gaspillage alimentaire de moitié.

Il me semble que la politique alimentaire pourrait s'intéresser à des méthodes novatrices utilisées en aval.

• (1720)

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Qu'en est-il de la recherche sur le secteur des produits biologiques?

[Traduction]

M. Jim Robbins: Le secteur biologique ne bénéficie pas actuellement de suffisamment d'études ou de prolongements de ces études. Il y a une table ronde sur les produits biologiques. Il y a une Grappe scientifique biologique. Tout cela est excellent. Mais en proportion de la taille de notre secteur, je ne crois pas que nous obtenions les mêmes ressources. Il est particulièrement important pour nous de renforcer notre durabilité. C'est pourquoi nous sommes agriculteurs biologiques au départ. Nous avons une méthode agricole scientifique aussi et nous avons besoin de données scientifiques et d'un prolongement de ces données.

C'est, à mon sens, la principale façon dont on pourrait nous aider.

Mme Ashley St Hilaire: Qui plus est, les études sur l'agriculture biologique profitent à tous les producteurs. La production biologique repose sur une technique, et tous les agriculteurs utilisent des techniques et peuvent en tirer parti mutuellement. Il ne s'agit pas d'études exclusives, mais d'études réalisées pour le bien public.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: J'ai une autre question sur les produits biologiques.

Plus tôt, vous avez parlé des normes qui sont différentes d'un pays à l'autre et qui nuisent aux produits d'ici. Est-ce qu'il existe des normes internationales pour les produits biologiques?

[Traduction]

M. Jim Robbins: Il existe des normes nationales. Dans le cas de l'Union européenne, il existe une norme internationale particulière à la Communauté. Les gouvernements négocient des accords d'équivalence. Nous avons un accord d'équivalence avec l'Union européenne. Nous en avons un avec les États-Unis. Nous en avons également un avec le Japon.

Voilà comment on applique une norme internationale. Les négociateurs se réunissent et décident des éléments essentiels de chacune des normes nationales, et ils n'autorisent pas de commerce à moins que ces normes soient jugées équivalentes.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Merci.

Le président: Merci.

Madame Quach, vous avez la parole pour quatre minutes.

Mme Anne Minh-Thu Quach: Merci, monsieur le président.

Je veux revenir sur une question que vous avez déjà abordée, soit le gaspillage alimentaire.

Ma collègue Ruth Ellen Brosseau a déposé le projet de loi C-231, Loi sur la lutte au gaspillage alimentaire, que vous connaissez probablement. Malheureusement, les libéraux ne croyaient pas en cela et ont voté contre ce projet de loi. En fait, ce n'est pas qu'ils n'y croyaient pas, mais ils voulaient plutôt l'intégrer dans la politique alimentaire. Or je ne vois rien dans cette politique sur cet aspect.

Comment les aliments biologiques pourraient-ils contribuer à renforcer la sécurité alimentaire? Plusieurs personnes se tournent vers les banques alimentaires et n'ont pas nécessairement les moyens de se procurer des aliments. Comment les aliments biologiques pourraient-ils renforcer la sécurité alimentaire tout en contribuant à la bonne santé humaine?

On a beaucoup parlé des effets du développement durable sur les terres et les sols. Vous avez donné l'exemple de l'engrais azoté, qui contribue à 70 % des émissions d'oxyde nitreux, un gaz à effet de serre. De votre côté, comment pouvez-vous favoriser une bonne santé humaine de façon durable?

[Traduction]

Mme Ashley St Hilaire: Vous avez parlé de beaucoup de sujets. Je vais donc faire de mon mieux pour dire quelque chose.

L'agriculture biologique contribue à la sécurité alimentaire en faisant en sorte que les terres qu'elle utilise puissent produire des aliments pour les générations à venir. Les pratiques utilisées dans l'agriculture biologique visent à renforcer la fertilité et la résilience des sols, surtout face à des conditions climatiques extrêmes. Des études montrent que les systèmes biologiques sont plus résilients face à des phénomènes météorologiques extrêmes. Nous connaissons un certain nombre d'histoires tout à fait extraordinaires où des producteurs biologiques ont trouvé des solutions pour que le consommateur moyen ait plus facilement accès à leurs produits.

La vente directe en fait partie. C'est une des solutions possibles pour réduire le coût et aussi pour rapprocher consommateurs et agriculteurs. Il y a ce livre étonnant intitulé *The New Farm* qui parle d'une ferme biologique en dehors de Toronto qui s'est associée avec The Stop, qui est un centre d'alimentation communautaire. C'est un modèle pour toutes les banques alimentaires au Canada. Cette ferme fournit régulièrement à ce centre des fruits et légumes biologiques.

Au Canada, le mouvement de l'agriculture biologique vise en partie à rapprocher le consommateur de l'agriculteur et à nouer des relations. Il existe plusieurs modèles. Nous pouvons vous fournir plus de détails sur des exemples venant du secteur biologique de manières à renforcer la sécurité alimentaire et de faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à des produits biologiques.

Là encore, comme nous l'avons dit, c'est une affaire de rareté. Si un produit est rare, il est inévitablement plus cher.

•(1725)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Comment faites-vous pour vous assurer que l'information circule? Vous avez dit avoir un problème en ce qui a trait à la révision des normes parce que le gouvernement ne paie pas pour cela. Vous demandez un financement permanent à cette fin, mais sur combien d'années? Est-ce sur un an, sur deux ans?

[Traduction]

M. Jim Robbins: Il faut deux ans pour examiner la norme. Tous les cinq ans, elle doit être révisée et actualisée. C'est en partie une exigence de la réglementation ou du gouvernement, mais c'est également prévu par les accords commerciaux. Tous les cinq ans, les normes doivent être examinées et considérées comme équivalentes. Le processus dure environ deux ans.

J'aimerais seulement préciser que ce processus ne dure pas deux ans parce que le secteur biologique l'exige, mais parce que c'est un processus gouvernemental et que c'est ce que cela prend.

La création de normes biologiques canadiennes et leur premier examen ont été financés par le gouvernement dans le cadre de programmes, mais une fois le dernier examen des normes terminé, en 2015, le gouvernement a annoncé qu'il ne paierait plus. Or, le secteur

compte sur ces normes et en a besoin, et cela lui coûte très cher de les financer lui-même.

Le président: Je vous remercie, monsieur Robbins.

Je conclurai en usant du privilège de la présidence pour faire une déclaration.

Comme beaucoup de mes collègues le savent, je suis producteur. Je suis producteur conventionnel depuis une vingtaine d'années. Depuis six ans, ma production est certifiée biologique. J'ai franchi le pas parce que cela m'obligeait à adopter de meilleures pratiques et parce qu'il y avait une demande de ma clientèle. J'ai pu maintenir mes prix parce que mes clients y étaient habitués. Tout le monde s'attendait à ce que je les augmente, mais ça n'a pas été le cas.

À propos de votre question, vous a-t-on dit quand aura lieu le prochain examen des normes canadiennes?

M. Jim Robbins: Le prochain examen sera terminé en 2020 et doit donc commencer en 2018.

Le président: Très bien. Nous en prenons note.

Merci beaucoup.

[Français]

À jeudi.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>